

Les troubles ne font que commencer

Les détenus de Donnacona promettent un autre Archambault

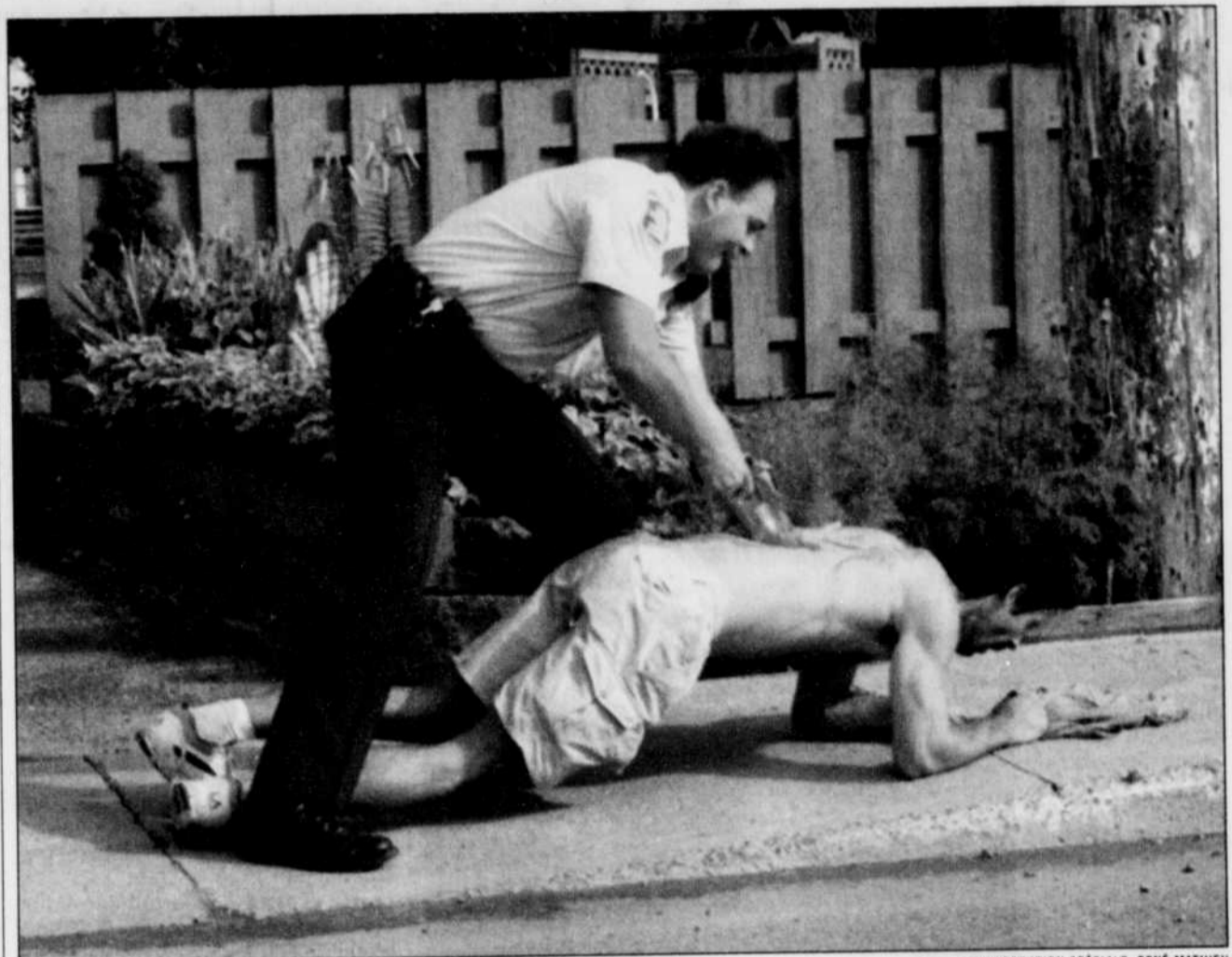
CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ DONNACONA — Pendant que les autorités du pénitencier de Donnacona qualifient les trois événements survenus à l'intérieur d'un délai de 36 heures, entre mardi et hier, « d'incidents mineurs », les détenus, eux, promettent un autre Archambault.

Selon une source interne dont l'identité ne peut être révélée, les détenus commentent les événements des derniers jours et ceux qui pourraient survenir prochainement à l'émeute meurtrière survenue à la prison d'Archambault en 1982.

Voir DONNACONA en A2

Le voleur n'a pas couru très loin



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

Le propriétaire du restaurant Bonsaï au 429, rue Soumande a eu une désagréable surprise, à 8h45 hier matin, lorsqu'un individu s'est introduit dans l'établissement par la porte de livraison. L'homme a menacé le propriétaire, exigeant qu'on lui remette l'argent de la caisse. Le voleur a ensuite pris la fuite, mallette remplie d'argent à la main. C'est un citoyen qui aurait poursuivi et rattrapé le malfaiteur, réussissant à lui soustraire la mallette. Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont agrafé le voleur peu après, au coin des rues Samson et Claude-Martin. L'individu répondra vraisemblablement à des accusations de vol qualifié. M.B.

Bibeau n'est pas parti les mains vides

L'ancien président de la CIO a empoché une prime de 93 400 \$

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

QUÉBEC — Le départ du président de la Régie des installations olympiques (RIO), Pierre Bibeau, devenu indésirable aux yeux de la ministre Rita Dionne-Marsolais, a coûté près de 95 000 \$ à l'État.

M. Bibeau, qui a dirigé la RIO pendant plus de six ans, a quitté son poste la mort dans l'âme, mais ne part pas les mains vides. Le gouvernement Parizeau lui a versé une indemnité de départ de 93 400 \$ en juin.

En 1989, Pierre Bibeau a été nommé à la Régie pour la première fois sous le gouvernement Bourassa. Son mandat a été renouvelé en octobre 1992.

Proche conseiller de l'ancien ministre libéral Claude Ryan, puis l'un des principaux artisans du retour de Robert Bourassa à la vie politique, M. Bibeau n'aura pas survécu à l'arrivée des péquistes au pouvoir.

En mai, la ministre responsable de la Régie des installations olympiques, Rita Dionne-Marsolais, lui a indiqué la sortie.

En principe, son mandat à la présidence de la RIO devait prendre fin le 21 novembre, mais M. Bibeau est parti le 16 juin. Sous la recommandation de Mme Dionne-Marsolais, le gouvernement lui a versé une compensation équivalente à neuf mois et demi de son salaire annuel de 118 000 \$, soit 93 400 \$.

Voir BIBEAU en A2



COLLABORATION SPÉCIALE, RÉMI SÉNÉCHAL

Quatre des rescapés de l'accident d'avion de mercredi. De gauche à droite: Philippe Sewab, Mike Hawitto, Alain Fréchette et Ian McQuinn. Les quatre hommes ont été quittes pour une belle frousse et une baignade d'une demi-heure dans les eaux glacées du Saint-Laurent.

Un deuxième écrasement en un mois

Après l'accident d'un Navajo, la compagnie Confortair révisé ses normes de sécurité

■ SEPT ÎLES (LE SOLEIL et PC) — Le transporteur Confortair est résolu à augmenter la sécurité à l'intérieur de ses appareils, même si elle répond déjà aux normes de Transports Canada. C'est la deuxième fois en moins d'un mois qu'un appareil de cette compagnie s'écrase.

Cette décision fait suite à l'écrasement d'un Navajo à une trentaine de kilomètres au large de Sept-Îles mercredi soir et qui, heureusement, n'a pas fait de victimes.

Mais le fait que les cinq passagers et les deux pilotes de l'appareil aient dû passer une demi-heure dans les eaux froides du golfe St-Laurent sans gilets de sauvetage a suscité une importante prise de conscience auprès du propriétaire de Confortair, Yvan Tremblay: il munira tous ses appareils de

ce genre d'équipement. « Même si nos appareils ne survolent que de petites étendues d'eau, leurs passagers ne risqueront pas la noyade » mentionnait-il.

Il semble de plus en plus certain que c'est une défectuosité au niveau d'un des deux moteurs qui serait à l'origine de l'écrasement. Fait inusité, ce moteur avait été remplacé depuis à peine une semaine. Cependant, le Bu-

Voir ÉCRASEMENT en A2

BOSNIE

L'Europe s'oppose à la levée de l'embargo sur les armes

■ (D'après AFP, AP et Reuter) — L'ensemble des pays européens a été unanime à regretter la résolution du Sénat américain demandant la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, décision qualifiée néanmoins de courageuse par Sarajevo et soutenue par Le Caire. Londres et Paris ont immédiatement rappelé qu'une telle levée entraînerait le retrait des Casques bleus britanniques et français de Bosnie-Herzégovine et une escalade de la guerre

Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, juge « bizarre » l'idée d'une éventuelle levée de l'embargo sur les armes en Bosnie, mesure qui entraînerait le départ de la FORPRONU et « une escalade des combats ».

L'embargo sur les armes avait été instauré par une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU en 1991, et, à ce titre, s'impose à tous les pays membres. Juridiquement parlant, la levée de l'embargo ne peut être prise que par une autre résolution du conseil de sécurité.

Si l'embargo était effectivement levé, affirme-t-il, « les résultats en seraient

Londres et Paris retireraient leurs Casques bleus

d'abord une massive opération d'évacuation (de la Force de protection des Nations unies) réalisée par l'OTAN, avec 25 000 soldats américains sur le terrain, et aussi, quasi certainement, une guerre des Balkans étendue avec tous les dangers que cela implique ».

À Paris, le ministre de la Défense Charles Millon a qualifié de « grave » la décision du Sénat américain et rappelé que

Voir BOSNIE en A2

AUTRES TEXTES

Assaut serbe sur Bihac Page A10

LE SPORT

Internationaux de tennis

Michael Stich élimine Jim Courier en deux sets de 6-3 et 6-2.

PAGES S8 et S9

LE CANADA

Vol d'adieu



16 hélicoptères vieux de 25 ans, membres du 430^e escadron de la base de Valcartier, ont survolé la région hier. Ce vol d'adieu les a amenés au-dessus de la rivière Montmorency.

PAGE A7

LA MÉTÉO



Maximum 28, Minimum 17

Ensoleillé avec des températures très agréables. Averses dispersées de main. Détails page S16

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, NO 207
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

OBLIGATIONS FORD CRÉDIT

8% échéance 20 mars 2000
intérêt mensuel
min.: 10 000 \$

Taux sujet à changement sans préavis
1-800-739-0181 654-0181

EVERGREEN

LES RETOURNES

DONNACONA

Prévu depuis deux ans

Suite de la Une

Hier matin, les gardiens du pénitencier ont dû utiliser des gaz lacrymogènes pour faire entendre raison à 14 détenus qui ne voulaient plus regagner leurs cellules.

Tout a commencé vers 6 h, alors qu'un prisonnier de l'aile 1 K s'est mis à crier pour inciter ses voisins à faire du grabuge comme d'autres détenus l'ont fait deux jours plus tôt dans la section 2 K. Avant que des problèmes ne surviennent, des gardiens ont conduit le détenu en isolement, vers 7 h.

Environ une heure plus tard, une quinzaine de détenus, qui déjeunaient à la salle commune, ont refusé de regagner leurs cellules, sous prétexte qu'ils avaient deux revendications à faire. Ils demandaient la tenue de leurs exercices quotidiens et la libération du prisonnier en isolement.

« Pour les activités, nous n'avions pas d'objection, car elles étaient déjà au programme. La libération du détenu en isolement, par contre, était exclue pour des raisons de sécurité », explique Roland Saint-Amour, directeur adjoint de la prison.

Vers 8 h 30, les détenus ont reçu l'ordre formel de retourner dans leurs cellules, ce qu'ils ont refusé de faire. Ils auraient alors lancé des projectiles — surtout de la nourriture — aux gardiens, et auraient bloqué les portes des cellules avec des chaises. Les autorités du pénitencier ont répliqué en envoyant un groupe d'intervention d'une dizaine de gardiens qui ont lancé des gaz lacrymogènes. Les détenus n'ont alors pas eu le choix d'obtempérer et de regagner leurs cellules.

L'incident n'a fait aucun blessé tant chez les prisonniers que chez les gardiens. Ajouté aux deux incidents de mardi, toutefois, l'événement d'hier a contribué à faire monter l'adrénaline des gardiens.

Un comité d'enquête a été formé à la prison afin d'identifier les circonstances des

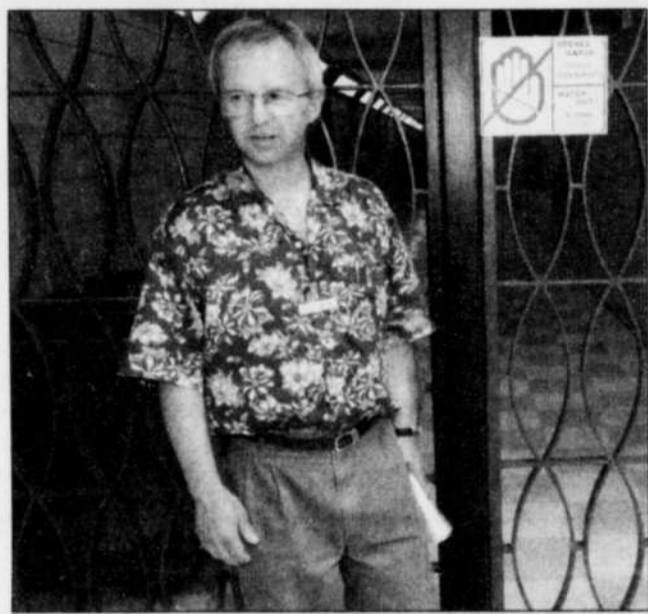
événements. « Il est possible que nous demandions des réaménagements physiques, comme des déplacements de grilles, et que nous recommandions l'installation d'équipements techniques additionnels », ajoute M. Saint-Amour.

LES ÉMEUTES PRÉVUES DEPUIS DEUX ANS

Selon certains observateurs, les événements des derniers jours ne sont pas étonnants. Des sources bien informées avaient confié au SOLEIL il y a environ deux ans que « ça péterait » bientôt au pénitencier de Donnacona, notamment à cause de la présence de fortes têtes et de problèmes de surpopulation. Le « super-max », comme il est appelé parce que c'est l'un des plus gros au Québec, compte près de 400 détenus, par rapport à 355 en 1994.

Par ailleurs, bien que la direction refuse de le confirmer, la présence de sympathisants de groupes de motards ennemis, soit les Rock Machine et les Hell's Angels, fait craindre une escalade des affrontements entre prisonniers.

Cependant, selon un membre du personnel de Donnacona, il serait étonnant que des émeutes majeures surviennent, car les prisonniers auraient trop à perdre en faisant du grabuge. Il semble que ce sont surtout les jeunes prisonniers qui chahutent, car les « vieux » savent qu'il est préférable d'utiliser d'autres moyens, tels les groupes de défense des détenus et autres, pour défendre leurs droits.



C'est à travers une porte grillagée comme celle-ci que les détenus ont lancé des projectiles mardi soir, indique le directeur adjoint de la prison, Roland Saint-Amour.

AUJOURD'HUI

Si Roland avait eu un cellulaire...

Si nos ancêtres chevaliers avaient pu voir ça, ils seraient tombés de leur cheval: un croisé du nom de Claude Vaillancourt, qui galope avec son cellulaire à la main...

Remarquez que cela nous aurait peut-être privés de la Chanson de Roland et de sa fidèle épée Durandal. Il faut mourir pour devenir un héros, et le neveu de Charlemagne aurait survécu à sa bataille de Roncevaux contre les Sarrasins s'il avait eu un cellulaire et appelé à l'aide.

Mais Claude Vaillancourt, heureusement... n'a d'autre prétention que celle d'être journaliste. Il a appelé hier matin à 10 h 55, pour nous informer qu'il venait d'arriver au Vermont et que nous pouvions dorénavant le joindre sur son cellulaire. Je comprends qu'on peut le joindre sur son cellulaire: j'entendais les sabots de son cheval Sultan pendant qu'il me racontait les dernières nouvelles de la Grande chevauchée. Or il faut lui donner ça à



Gilbert Lavoie

Rédacteur en chef

Vaillancourt: il ne manierait peut-être pas très bien l'épée, mais il a le sens de la nouvelle.

Vous vous souvenez de cette histoire signée Sophie Cousineau à la une du Soleil, mardi, nous annonçant que Bell Mobilité ne desservait plus ses abonnés lorsqu'ils séjournent à New-York, Boston, Miami ou Phoenix? C'est Claude qui nous avait mis sur la piste. Il lui avait été impossible de communiquer avec nous par cellulaire au départ de la Grande chevauchée à Boston. Curieux comme pas un, Claude a communiqué avec Bell pour avoir des explications. Il nous a reflé les bribes d'informations qu'on a bien voulu lui donner, et Sophie Cousineau s'est chargée de cuisiner les représentants de la compagnie. Résultat: une nouvelle à la une.

Vaillancourt et Cousineau ne deviendront jamais des personnages épiques comme Roland, Dieu nous en préserve... Mais ils contribuent à la libre circulation de l'information. Ça aussi, c'est important.

BIBEAU

Une fin négociée

Suite de la Une

En jargon administratif, il s'agit d'une « terminaison négociée de contrat », indique-t-on au cabinet du premier ministre.

« Son contrat comportait une entente d'indemnité de six mois de salaire en cas de non renouvellement de mandat, explique Marie-Josée Gagnon, attachée de presse de M. Parizeau. Après négociation, il a été entendu de lui verser trois mois et demi de plus. »

En avril, un groupe de travail présidé par le doyen de la faculté de Droit de l'université Laval a suggéré au gouvernement de revoir son mode de rémunération et d'indemnités aux administrateurs publics.

Le groupe recommandait notamment au ministre de la Justice de « cesser d'utiliser la technique de l'allocation de départ au terme du contrat d'un administrateur à temps plein, quitte à ce que l'abandon de cette pra-

tique entraîne des ajustement conséquents de la structure de rémunération de ces administrateurs ».

M. Bibeau a reçu l'avis de non renouvellement dans le délai prescrit de six mois, mais il a préféré céder sa place avant le terme de son mandat.

« C'est une question de niveau de motivation, reprend Mme Gagnon. La RIO a des dossiers majeurs à traiter. Parfois, ça peut être avantageux pour tout le monde de négocier un départ plus rapide. »

Ce n'est un secret pour personne que Pierre Bibeau a quitté à regret son poste de président de la RIO. En mai, il disait ne pas comprendre pourquoi Québec ne tenait plus à ses services. « Ma compétence et mon intégrité ne semblent pas remises en doute », disait-il.

M. Bibeau était déçu mais pas surpris outre mesure. « Quand j'ai été nommé en 89, je connaissais les règles: un gouvernement me nommait là, donc, un gouvernement me débarquerait de là. »

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 9
Le Monde.....	10
Opinions.....	11

CAHIER B

Week-end Magazine.....	1 à 2
Arts et spectacles.....	3 à 6
Votre agenda.....	7
Ce soir à la télé.....	8
Divertissements.....	8 et 9

CAHIER C

Questions d'argent.....	1 à 3
Bourses.....	4 à 6
annonces classées.....	7 à 10
Décès.....	10 et 11

TABLOID SPORTS

Statistiques.....	10 à 13
-------------------	---------

SERVICES

Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27-07-95

5-8-9/1-9-4-3

BANCO

tirage du 27-07-95

1-2-3-17-22-23-24-26-32-33-34-37-47-54-56-60-65-66-67-70

C'ÉTAIT HIER

1991 — Le lanceur Dennis Martinez, des Expos de Montréal, réussit à Los Angeles la quinzième partie parfaite de l'histoire du baseball. Les Expos l'emportent 2-0 contre les Dodgers.

1990 — Le gouvernement de Trinidad et Tobago décrète l'état d'urgence et impose le couvre-feu dans certains secteurs de Port of Spain à la suite du coup d'État dirigé par des extrémistes musulmans.

1989 — Hachemi Rafsandjani, président du Parlement, est élu chef de l'État iranien.

1987 — Union Soviétique: l'ancien directeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, l'ancien ingénieur en chef et son adjoint sont condamnés à dix ans de camp de travail.

1986 — Explosion d'une voiture piégée à Beyrouth-Est: 32 morts, 140 blessés.

BOSNIE

Clinton minimise

Suite de la Une

« s'il y a effectivement levée de l'embargo et livraison d'armes aux Bosniaques, il y aura départ des Casques bleus ».

« Il nous paraît plus normal et plus logique de renforcer la Force de réaction rapide, de donner aux Casques bleus les moyens de garantir la paix plutôt que d'armer les deux parties pour qu'il y ait un embrasement général de la Bosnie avec toutes les horreurs qui en découleront », a ajouté M. Millon.

La résolution du Sénat américain est « mal venue », selon le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev. « Nous sommes opposés à la levée de l'embargo parce qu'il y a déjà trop d'armes et qu'un nouveau flux d'armes jetterait de l'huile sur le feu » en Bosnie, a déclaré le ministre au premier jour de sa visite au Vietnam.

Au lendemain de la défaite cinglante que lui a infligée le Sénat, le président Clinton cherchait hier le moyen d'empêcher le Congrès de lui imposer cette levée unilatérale, pour venir en aide au gouvernement bosniaque.

Comme il l'avait fait la veille, M. Clinton a continué de minimiser la portée du vote mercredi par le Sénat d'une résolution présentée par le chef de la majorité républicaine, Bob Dole.

Il s'agit « simplement d'un message » au Sénat à l'ONU pour lui demander de « tenir ses engagements » en Bosnie, autrement dit de protéger les zones de sécurité restantes en agissant « de manière agressive », a-t-il dit.

M. Clinton laissait donc clairement entendre que l'issue du débat aux États-Unis sur la levée de l'embargo dépendait de l'ONU. En somme, selon M. Clinton, si la FORPRO-NU accomplit enfin sa mission, qui est notamment de protéger les zones de sécurité, le Congrès votera qu'une levée de l'embargo par les États-Unis est inutile.

ÉCRASEMENT

Enquête

Suite de la Une

reau de la Sécurité des Transports aura de la difficulté à compléter son enquête car selon les estimations, l'avion se trouve à 350 mètres au fond de l'eau.

Les inspecteurs tentent de déterminer la raison pour laquelle le moteur principal a flanché. Ils tentent aussi de savoir pourquoi le moteur auxiliaire a contraint le pilote à amerrir. La première hypothèse veut que le poids de l'avion et l'humidité de l'air aient nui à la performance du deuxième moteur.

Un aspect positif dans cet accident: la rapidité des communications, puisque les naufragés ont été rescapés en un peu plus de 40 minutes.

ÉCONOMISEZ

40% OU PLUS

EN CLASSE ÉCONOMIQUE DE VIA.

ET VOUS POUVEZ MAINTENANT RÉSERVER VOS SIÈGES PAR TÉLÉPHONE.

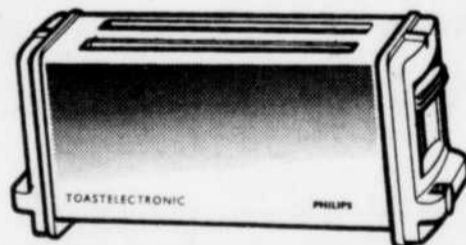
Profitez des rabais d'été de VIA: 40 % de rabais pour les adultes, 50 % pour les aînés et les étudiants et 70 % pour les enfants, valables en classe économique entre le 1^{er} août et le 30 septembre 1995. Achetez vos billets pour voyager entre Québec et Montréal ou, réservez-les par téléphone au plus tard le 31 août. Les sièges partent rapidement, alors faites vite. Appelez votre agence de voyages ou communiquez avec VIA Rail™ au (418) 692-3940.

Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre promotionnelle. Certaines conditions s'appliquent.



VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

RAPPEL DE PRODUIT



GRILLE-PAIN 4-TRANCHES MODÈLE HD4585 SEULEMENT
ACHETÉ ENTRE AOÛT 94 ET JUILLET 95

La compagnie Philips Electronics Ltée de Scarborough, Ontario, a décelé un problème potentiel dans son grille-pain 4-tranches de Modèle HD4585 vendu au Canada entre août 1994 et juillet 1995.

DÉFECTUOSITÉ POSSIBLE

Bien qu'improbable, il y a une possibilité que les éléments chauffants de l'appareil restent allumés après que le pain soit grillé et éjecté. Si cela survenait, les éléments resteraient actifs tant que la prise de courant n'aurait pas été débranchée. L'appareil deviendrait alors excessivement chaud, occasionnant des risques de brûlures ou d'incendie.

AUCUN ACCIDENT JUSQU'ICI

Aucune blessure, aucun accident n'ont été rapportés. Cependant, dans l'intérêt de la sécurité, la compagnie Philips prend elle-même l'initiative de ce rappel. Il ne concerne que les grille-pain blancs 4-tranches Philips HD4585 vendus au Canada entre août 1994 et juillet 1995.

VÉRIFIEZ LE NUMÉRO DE VOTRE MODÈLE

Le numéro de modèle de votre grille-pain Philips apparaît sur une étiquette mesurant 2" x 3" (5 cm x 7,5 cm) apposée sous le grille-pain. Vérifiez le numéro de modèle de votre grille-pain blanc Philips. Les seuls grille-pain concernés par ce rappel mentionnent le HD4585/A sur l'étiquette.

COMMENT REMPLACER VOTRE GRILLE-PAIN

Philips demande aux propriétaires de ce modèle de grille-pain de nous téléphoner sans frais au 1-800-894-5463, du lundi au vendredi entre 8h30 et 19h00, heure normale de l'est. Nous ferons le nécessaire pour remplacer les grille-pain HD4585 défectueux par un nouveau modèle blanc 4-tranches. On peut également se présenter à un des trois centres de service Philips et échanger son grille-pain HD4585 sur le champ.

TELEPHONE: 1-800-894-5463

CENTRES DE SERVICE

MONTRÉAL: 4977 RUE LEVY
ST-LAURENT, PQ H4R 2N9

TORONTO: 601 MILNER AVENUE
SCARBOROUGH, ONT. M1B 1M8

VANCOUVER: 1741 BOUNDARY ROAD
VANCOUVER, BC V5M 3Y7

La compagnie Philips est reconnue pour la très haute qualité de ses produits au Canada depuis plus de 50 ans. Nous regrettons vivement les inconvénients que ce rappel cause à nos clients.

PHILIPS

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

CARTEL DU BÉTON

David contre Goliath

Un producteur de Charlevoix s'attaque à un géant du ciment... et échoue

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Les cimenteries ne devraient pas faire de béton. C'est le cimentier qui vient me trancher la gorge sur le béton. »

Serge Perron, de Gérard Perron & Fils, une entreprise de produits de béton et de béton préparé à Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix, s'est battu contre Ciment Saint-Laurent jusqu'en 1993 quand la multinationale a vendu son usine de La Malbaie, Béton Charlevoix, à un indépendant, Béton Dallaire. Sa lutte contre le géant du ciment l'a conduit jusque devant le Bureau canadien de la politique de concurrence où sa cause a tourné en queue de poisson après trois ans d'enquête.

Au Bureau de la concurrence, le dossier fut fermé après trois ans d'enquête par manque de preuves

« Le principe du Bureau de la concurrence est bon, mais l'application, c'est une autre affaire. La machine est lourde, rigide, difficile à faire bouger, regrette Serge Perron. Juste pour ouvrir un dossier, ça prend un paquet de preuves. Il faut que ce soit évident comme le cas des grosses pétrolières ou la publicité trompeuse. Sinon, on n'en sort pas. »

C'est en 1991 que l'homme d'affaires de Baie-Saint-Paul, également président de la Chambre de commerce de Charlevoix Ouest, a déposé sa plainte contre Béton Charlevoix pour pratiques douteuses dans le but d'éliminer la concurrence.

« Béton Charlevoix, une filiale de Ciment Saint-Laurent, pratiquait des prix coupés, en bas des coûts de production. Les prix ont baissé jusqu'à ce que je ne sois plus capable de vendre », rappelle M. Perron qui se réclame de cette guerre pour dire que les « compagnies verticales », qui contrôlent le prix de la poudre, ne devraient pas pouvoir fabriquer de béton.

« Dans certains États des États-Unis, les cimentiers n'ont pas le droit de faire du béton. Avec leurs gros moyens, ils peuvent compétitionner à meilleur prix et ça fausse les règles du jeu », soutient-il.

UN COUP DUR

Serge Perron estime que le dossier du SOLEIL sur le béton, c'est un « coup dur pour l'industrie ». « Les « gros » discréditent les « petits ». Depuis que c'est sorti, on passe au « cash ». Tout le monde se demande si on n'est pas, nous aussi, de méchants garçons.

C'est un peu de valeur parce que ce n'est pas du tout ça. Les prix du marché sont à terre. Les volumes sont dramatiques. Tout le monde peut acheter du béton à 55 \$, 60 \$ le mètre cube s'il magazine un peu. C'est une guerre de tranchées. »

Depuis que Ciment Saint-Laurent a vendu, en 1993, son usine de La Malbaie à Béton Dallaire, Gérard Perron & Fils n'avait plus qu'un concurrent. Mais cette année, un gros indépendant, Béton Provincial, est venu s'installer à Clermont. Pour M. Perron, le propriétaire, Walter Bélanger, c'est l'équivalent d'une multinationale « tellement il a un gros volume de poudre ».

Notons, au passage que, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, le « Groupe Bélanger », contrôlé par Walter Bélanger, est depuis février sous le coup d'une ordonnance du Bureau de la politique de concurrence lui interdisant de se prêter à l'avenir à des agissements anticoncurrentiels dans la vente et la fourniture de béton préparé et de produits du béton.

L'enquête, qui a conduit à l'ordonnance, avait porté sur une entente concernant le prix de vente du béton préparé conclue dans le cadre de négociations entre le Groupe Bélanger et le Groupe Riverin pour fusionner certaines de leurs sociétés.

MANQUE DE PREUVES

Mais qu'à cela ne tienne ! Serge Perron ne compte plus sur le Bureau canadien de la politique de concurrence pour régler ses problèmes.

« Après ma plainte en 1991, le dossier est resté ouvert trois ans sans résultats. À la fin, l'enquêteur m'a dit qu'elle manquait un peu de preuve. Qu'il y avait trop de paramètres dans le béton : le volume, le marché, les quantités, les distances », relate l'homme d'affaires qui n'a jamais reçu de Hull le moindre document sur le cheminement de son dossier.

« Ces gens-là fonctionnent avec pas grand-chose. Ils n'écrivent jamais rien. Ils viennent poser des questions et s'en vont avec ça. On sait rien. »

GRANDS FEUX LOTO-QUÉBEC



Marcel Dallaire et les autres producteurs des Grands Feux se sont montrés satisfaits du déroulement des deux premières soirées, malgré quelques ombres au tableau, dont les spectateurs qui assistent aux Feux sans payer. À cet effet, la surveillance et la sécurité seront dorénavant accrues sur le site.

La solution: arriver tôt

Les spectateurs pointés du doigt pour les « pépins » de mercredi

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ BEAUPORT — L'heure était aux bilans et à l'élaboration de plans d'action en vue des prochains spectacles pour les promoteurs des Grands Feux Loto-Québec, hier matin, au Parc de la Chute Montmorency.

Divers problèmes de logistiques sont survenus lors du spectacle pyrotechnique de mercredi, créant du mécontentement chez les spectateurs. À cause de la pluie et du passage du Tortillard, plusieurs personnes ayant des sièges réservés ont manqué le début du spectacle.

Les organisateurs ont toutefois tenu à dédramatiser la situation, estimant à seulement 5 % du nombre total de spectateurs ceux qui ont manqué les dix premières minutes des feux.

Ils imputent la responsabilité de cette situation aux spectateurs eux-mêmes, qui sont arrivés trop à la dernière minute.

« Quand vous allez voir un spectacle à la Place des Arts, vous faites en sorte d'arriver à l'avance pour prendre une place de stationnement, récupérer votre billet et prendre place. Cela devrait être la même chose pour un spectacle pyrotechnique. C'est étonnant que les gens ne le fassent pas. Ils

sinon plus nombreux, que les 14 000 qui avaient payé pour entrer sur le site, selon les producteurs de l'événement.

Ces spectateurs récalcitrants ont causé des dommages, dont le montant exact n'était pas encore déterminé hier. Ils ont endommagé la piste cyclable et brisé une clôture faite de lattes de bois, qui avait été installée pour éviter que les touristes se stationnent sur le bord de l'autoroute pour admirer la chute.

Pour remédier en partie à cette situation, la STCUQ modifiera dès samedi l'heure de sa dernière navette en destination des feux, qui partira à 20h30, plutôt qu'à 21h ou 21h15, comme c'était auparavant le cas.

Quant aux délais d'attente imposés par le passage du Tortillard, il semble que rien ne peut être fait pour modifier cette situation pour cette année. La solution, selon les promoteurs, demeure encore que les spectateurs prennent place plus tôt.

SECURITE ACCRUE

Par contre, la construction d'une passerelle au-dessus de la voie ferrée ou d'un tunnel pour permettre aux gens de traverser le site, même lorsque le train passe, est envisagée pour l'an prochain.

Les promoteurs des grands feux Loto-Québec ont un autre problème majeur à régler, celui des personnes qui se massent sur la piste cyclable et sur les terre-plein pour assister aux spectacles sans payer. Ils étaient autant,

sinon plus nombreux, que les 14 000 qui avaient payé pour entrer sur le site, selon les producteurs de l'événement.

Ces spectateurs récalcitrants ont causé des dommages, dont le montant exact n'était pas encore déterminé hier. Ils ont endommagé la piste cyclable et brisé une clôture faite de lattes de bois, qui avait été installée pour éviter que les touristes se stationnent sur le bord de l'autoroute pour admirer la chute.

Pour améliorer la situation, les autorités de la SÉPAQ, les producteurs, la sûreté du Québec et les policiers municipaux de Québec et de Beaufort se sont réunis hier matin dans le but d'accroître la surveillance et la sécurité des lieux.

Il n'était pas exclu d'augmenter le nombre de patrouilleurs afin d'accroître le contrôle sur les lieux et de laisser à la piste cyclable sa fonction première, celle de permettre aux bicyclettes de circuler.

Malgré ces problèmes, les promoteurs traçaient un bilan très positif des deux premiers spectacles, puisqu'ils ont atteint leurs objectifs en terme de spectateurs.

Ils ont également savouré deux bonnes nouvelles, soit que l'accès à la passerelle surplombant la chute pouvait de nouveau être utilisée par les visiteurs dès hier après-midi et que le spectacle de samedi, avec le groupe espagnol, promet d'être de très haut calibre.

La STCUQ devance le départ de sa dernière navette

Arthur nous aurait-il induits en erreur?

ANNICK POITRAS
Le Soleil

■ QUÉBEC — Aucun article concernant une présumée liaison entre Lucien Bouchard et Corinne Côté Lévesque n'est paru dans Frank Magazine avant le 19 juillet.

C'est ce que l'éditeur adjoint Glen Mcgragor a confirmé au SOLEIL, hier, démentant les allégations d'André Arthur qui disait reprendre des informations déjà publiées dans le magazine satirique d'Ottawa.

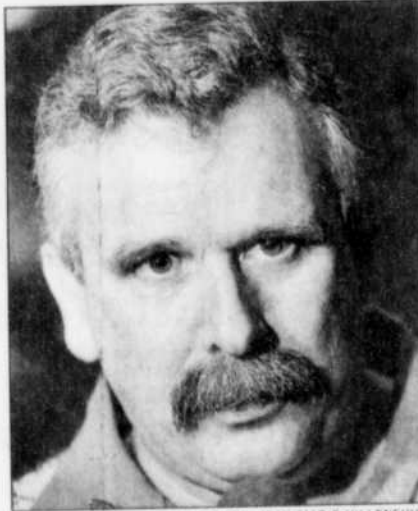
En janvier et février, Frank Magazine a publié deux articles concernant Lucien Bouchard qui, selon Glen Mcgragor, ne mentionnaient pas le nom de Corinne Côté Lévesque.

« C'étaient des articles qui parlaient de son divorce, de ses problèmes fi-

nançiers. Celui paru au mois de février discutait de l'instabilité de son mariage avec Audrey Best et d'une rumeur sur une présumée liaison avec une autre femme. Mais on ne nommait pas le nom de Corinne Côté Lévesque. »

L'éditeur adjoint croit qu'André Arthur a dû lire ces deux articles sans toutefois pouvoir s'en inspirer pour faire ses déclarations en ondes du 27 juin. Ce serait plutôt l'inverse.

« Le 19 juillet, nous avons publié un



LE SOLEIL JEAN-MARIE VILLENEUVE
Frank Magazine ne comprend pas les allusions d'André Arthur à l'article 185.

article sur la présumée liaison en nommant cette fois Corinne Côté Lévesque. Tout le monde parlait déjà de cette rumeur à Québec. Nous avons même mentionné dans cette parution qu'André Arthur en avait parlé à la radio. Le jour où cet article a été publié correspond à la date de parution de la poursuite judiciaire dans les journaux.

Glen Mcgragor a souligné que la raison d'être de Frank Magazine était de coucher des rumeurs sur papier, surtout celles véhiculées par l'élite de la province. « Nous écrivons les rumeurs et c'est aux lecteurs de décider s'ils veulent les croire ou non. Nous respectons l'intelligence de nos lecteurs », a-t-il déclaré.

Mercredi soir, le réseau TVA diffusait une entrevue avec l'éditeur de

Frank Magazine, Micheal Bate. Celui-ci a tenu le même discours que son adjoint, hier.

LE SOLEIL a rejoint l'animateur de radio chez lui, hier. Pour seul commentaire, André Arthur a fait référence à l'article 185, article paru en janvier dans Frank Magazine.

Or, cet article fait allusion au divorce de Lucien Bouchard et de Jocelyne Côté et ne mentionne pas le nom de Corinne Côté Lévesque.

Glen Mcgragor, appelé une deuxième fois par LE SOLEIL, ne comprend pas pourquoi André Arthur pointe cet article.

« Soit qu'il a fait une grave erreur en mélangeant les noms de Jocelyne Côté et de Corinne Côté ou encore j'ignore où il a pu prendre l'idée de cette liaison dans ce texte. »



Ligne info Médiévales

Pour ne rien manquer de la fête!

Appelez 24h/24: **877-5295**

(De l'extérieur du Québec-Métro: 1-800-317-1995)



LE SOLEIL

SAINTE-FOY Vol dans une conciergerie à Charlesbourg

L'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Sainte-Foy ont réussi, mercredi avant-midi, à prendre sur le fait deux individus qui commettaient un vol dans une conciergerie de la 4^e Avenue est, à Charlesbourg. Les deux corps policiers ont aussi mis la main au collet d'un complice, un peu plus tard dans la soirée. Johnny Poulin, 23 ans, Maurice Dufour, 25 ans, et Éric Perron, 22 ans, sont les auteurs présumés d'une vingtaine de vols par effraction commis dans des conciergeries de la région. Deux d'entre eux ont été accusés de vol par effraction et l'autre de complot, mais d'autres accusations sont à venir. M. B.



Johnny Poulin



Maurice Dufour



Éric Perron

POINTE-AU-PIC Un studio de conditionnement physique au Manoir

Un studio de conditionnement physique est désormais disponible au Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic. Le Club O'Gym qui vient d'ouvrir ses portes est situé dans l'ancien centre de santé de l'établissement. Il met à la disposition de sa clientèle des équipements de haute technologie et un personnel d'entraîneurs qualifiés. L'établissement est installé sous une vaste verrière avec vue sur le fleuve. Une école de danse fait également partie du complexe. Le Club O'Gym vise les clients du Manoir mais aussi la population locale. Le montant de l'investissement n'a pas été dévoilé. D.G.

CAPLAN Moins de phytocides en Gaspésie

L'utilisation de phytocides sera considérablement réduite en Gaspésie cette année puisque la superficie traitée au défoliant Vision passera de 3200 hectares de forêt publique et de forêt privée en 1994, à 709 hectares en 1995. Ces phytocides, qui ont pour but de freiner la croissance de la végétation concurrente aux jeunes plants d'arbres des essences désirées, seront

appliqués au moyen d'une pulvérisation terrestre. La Stratégie de protection des forêts, déposée par le ministère des Ressources naturelles en mai, prévoit l'élimination complète des pesticides chimiques d'ici 2001. Pour atteindre cet objectif sans affecter la productivité forestière, le ministère privilégie la mise en terre de plants de plus forte dimension, capable de résister à la végétation concurrente. Près de 3 millions de ces plants ont été mis en terre depuis deux ans. Le ministère des Ressources naturelles invite le public, spécialement les cueilleurs de petits fruits et les randonneurs, à consulter la carte des zones qui seront traitées aux phytocides en Gaspésie. On peut obtenir de plus amples renseignements au (418) 388-2564. G.G.

CAP-AUX-MEULES Report du renflouage du Irving Whale

Le renflouage du Irving Whale a été reporté de deux jours, soit du 6 au 8 août, parce que la barge semi-submersible, le U-HER 161, qui transportera l'épave jusqu'à Halifax n'arrivera pas dans le golfe comme prévu le 31 juillet. Le U-HER 161 a quitté le port de Rotterdam, en Hollande, il y a 12 jours et on prévoit qu'il arrivera avec un semaine de retard. Sa course sur l'Atlantique-nord est passablement ralentie ces jours-ci

par des vagues atteignant les sept mètres. Les plongées préparatoires au renflouage ont elles-mêmes pris du retard à cause de la force des vagues. Par ailleurs, le Regroupement madelinot pour la protection du Golfe doit renoncer à sa demande d'injonction pour faire stopper les travaux de renflouage du pétrolier Irving Whale parce qu'il n'a pas assez d'argent. L'avocate du regroupement, Julie Dionne, évalue à environ 10 000 \$ cette démarche judiciaire. Le regroupement souhaite la réouverture des audiences publiques sur le projet de renflouage en raison de la présence de près de 7000 litres de BPC à bord du Irving Whale, qui a coulé en 1970. De son côté, la Société pour vaincre la pollution menace à son tour de déposer une plainte contre la compagnie Irving pour ne pas avoir divulgué plus tôt la présence des BPC dans la barge Irving Whale. La SVP veut que l'on arrête les travaux de renflouage du Irving Whale afin de se pencher sur le problème spécifique des BPC. P.C.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE Forte hausse du coût du permis de pêche

Un permis de pêche aux homards aux Îles-de-la-Madeleine pourrait passer de 30 \$ à au moins 740 \$ dès l'an prochain. C'est ce qui ressort d'un document de consultation sur la hausse

de la tarification des permis actuellement disponible chez Pêches et Océans Canada. La mesure permettrait au ministère fédéral d'accroître ses revenus de 50 millions \$ au Québec et dans l'ensemble de la zone atlantique. Les détenteurs de quotas individuels devraient pour leur part déboursier 5 % de la valeur moyenne de leurs débarquements des années 1990 à 1993. Cette mesure coûterait 16 000 \$ aux crabiers des Îles-de-la-Madeleine en 1996. Le document sera soumis à une consultation au mois d'août. (P.C.)

SAINTE-ANNE-DES-MONTS Dix mois pour implanter une direction générale

Il faudra compter au moins de huit à dix mois pour implanter la direction régionale d'Environnement et Faune à Sainte-Anne-des-Monts. Le futur directeur de la Gaspésie et des Îles entrera en fonction le 18 septembre pour superviser la mise en place de cette entité administrative. Une trentaine de postes seront ainsi créés, mais 22 d'entre eux seront occupés par des fonctionnaires provenant du Bas-Saint-Laurent. Entre-temps, Pierre Gilbert assurera la direction régionale de ce ministère pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Il succède à Raynald Girard qui a été muté dans les Laurentides. H.M.

CHAUDIÈRE-OUEST Des scènes d'accidents pour faire réfléchir

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil



Des scènes réalistes pour faire réfléchir.

BERNIÈRES-SAINT-NICOLAS—De quoi faire rouler l'imagination des automobilistes dans la bonne voie, le Service de police de la Chaudière-Ouest vient d'innover en reproduisant de toutes pièces quatre scènes d'accidents en autant de points chauds du territoire qu'elle dessert. Il s'agit de la très concrète deuxième phase de la campagne de prévention que le jeune corps policier a entreprise cet été parce qu'on y a plein les bottes des accidents routiers.

De source mandatée par le corps policier, ce ne sont pas moins de 414 accidents qui sont survenus en 1994 dans les municipalités de Saint-Rédempteur, Saint-Étienne et Bernières-Saint-Nicolas, territoire desservi par le Service de police de Chaudière-Ouest. Deux de ces accidents auront été mortels et ils auront aussi fait une kyrielle de blessés. C'est dans ce contexte que le Service de police a décidé de ne pas lésiner sur les moyens et a innové en tentant l'approche directe.

« L'objectif de cette campagne est de réduire de façon significative le taux d'accidents sur le territoire. Par ces montages d'accidents, nous espérons conscientiser davantage les automobilistes face aux conséquences fré-

quentes de l'inconduite », a sans ambages expliqué le chef de police André Trudel.

Les « montages » de sensibilisation ont été réalisés au niveau de la sortie 305 de l'autoroute 20, un carrefour desservant Bernières-Saint-Nicolas et Saint-Étienne; sur la route Lagueux à Saint-Étienne même, à la hauteur de l'Aréna; sur la route Marie-Victorin, peu après le centre commercial de Saint-Nicolas; et sur la très passante rue du Pont, près de l'intersection du chemin menant au ciné-parc.

Un panneau publicitaire a été conçu pour ponctuer en quelque sorte les reproductions d'accidents en affichant le slogan: « L'inconduite à quel prix ». Il y sera également précisé qu'il s'agit de montages et non pas d'accidents réels.

La première phase de la campagne du service policier s'était matérialisée par la distribution d'un dépliant d'information dans toutes les résidences des trois municipalités, de la remise d'autocollants aux automobilistes à l'occasion de barrages routiers. Par la mise en place aussi de panneaux publicitaires affichant le slogan: « L'inconduite ça coûte cher! ».

Au total, la campagne de prévention aura duré trois mois, jusqu'à ce que soient démantelés les montages d'accidents fin septembre.

FAMILLE DUFOUR La villégiature par excellence!

CROISIÈRE EN CATAMARAN FAMILLE DUFOUR II

Prenez une journée pour découvrir le majestueux fleuve Saint-Laurent et la réputée rivière Saguenay jusqu'à Cap-Trinité, leurs légendes et leurs histoires...

Croisière de Québec incluant les 3 repas, le service et les taxes

179\$ par personne

Croisière de l'Île-aux-Coudres incluant le dîner, le service et les taxes

139\$ par personne

Ou demandez nos forfaits-séjour
1-800-463-5250



OUVERTURE

Auberge L'Astrale

- Maison de style Victorien
- 10 chambres spacieuses avec vue magnifique sur le fleuve St-Laurent
- Salle de bains privée, télé couleur, câble, téléphone
- Accueil bilingue
- Très bien située, à 5 minutes à l'Est de Baie-St-Paul (direction Les Éboulements)
- À partir de 85 \$ pour 2 pers en occ. double incluant petit déjeuner
- Cuisine française raffinée avec table d'hôte

2, Cap-aux-Corbeaux Sud Baie-St-Paul
(418) 435-5676 ou 1-800-595-5676

ROBERT BOISSINOT ET ASS. CONSEIL EN HÉBERGEMENT

Centre médical Berger



Robert Boissinot

Service professionnel dans le but de vous éviter des démarches inutiles dans la recherche d'une résidence pour personnes âgées.

Choix de résidences correspondant le mieux à vos besoins et critères spécifiques.

657-7639

Service gratuit
Honoraires défrayés
par le réseau des
résidences

Diplômé en
gérontologie et
Service Social de
l'Université Laval



VIDÉO MARC DORCEL

ATTENTION PROPRIÉTAIRES
DE CLUBS VIDÉO ET DÉPANNEURS!

Super vente de liquidation
sur près de 150 titres (FRANÇAIS)
jusqu'à
60%
de rabais

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU notre
publicité, n'hésitez pas à
communiquer avec nous

1-800-463-3039

PLOM VIDÉO DISTRIBUTION INC.

NOUVEAUTÉS DE JUILLET DANS
LES MEILLEURS CLUBS VIDÉO

SARAH, LA FILLE EN OR

ENCORE UNE FOIS SARAH YOUNG NOUS
ÉTONNE PAR SA FOUQUE SEXUELLE HORS
DU COMMUN... TRÈS, TRÈS HOT! (1h30)

TOUT LE MONDE DIT OUI!

LE SEXE VU PAR UNE FEMME: SANDRINE
VINCENOT NOUS OFFRE UNE AUTRE VISION
DE L'ÉROTISME ET DU PORNO. (1h30)

SEINS POUR SEINS

100% LESBIENNES, METTANT EN VEDETTE
TANYA LARIVIÈRE (PRODUCTION EUROPÉENNE
ET LA SEULE QUÉBÉCOISE À FAIRE CARRIÈRE
EN EUROPE). (1h15)

BONAVENTURE 12 000 personnes à une braderie

BONAVENTURE—Plus de 12 000 personnes ont participé, dimanche par un temps radieux, à la septième Braderie de Bonaventure, un grand marché en plein air qui regroupait environ 80 kiosques et où le public pouvait retrouver un peu de tout, du vieux et du neuf, des victuailles en quantité et en qualité, de même qu'une animation variée axée sur la famille. En raison d'un parcours réduit à environ un kilomètre, il s'agissait sans doute de la Braderie la plus concentrée et la plus animée des trois ou quatre dernières années. La rue Grand-Pré n'a pas dérogé de 10 h à 18 h. Une douzaine de personnes ont travaillé à l'organisation de cette fête, qui dispose d'un budget de 10 000 \$. D'une année à l'autre, un doute subsiste quant à la tenue de la braderie de l'année suivante, mais des bénévoles se manifestent toujours en fin de printemps, puisqu'il devient difficile de concevoir un été sans cet événement à Bonaventure. G.G.

« Le plus beau village du monde »

... mais ne le dites surtout pas à personne

■ LYNDONVILLE, Vermont — Voilà trois jours que nous chevauchons dans les Montagnes. Les cavaliers sont heureux, mais épuisés. Les deux premiers États américains à notre programme sont traversés. Il ne reste plus qu'une partie du Vermont.

Heureux parce que, depuis trois jours, nous pouvons, une bonne partie du temps, délaissés les routes au profit d'une voie ferrée désaffectée, ou d'un chemin de terre à l'ombre, sous des arbres magnifiques. On peut, en toute sécurité, s'adonner au trot et au galop.

Épuisés parce que la journée de mercredi nous a surtout réservés bien des surprises. Levés tôt le matin (il faut nourrir nos chevaux dès 5 h), nous avons entrepris notre randonnée de 42 kilomètres sous un taux d'humidité suffoquant avant d'essayer un orage digne de mémoire. Alors que les éclairs tourbillonnaient aux alentours des pylônes électriques, d'immenses branches s'arrachaient des arbres. Puis vint une pluie froide qui nous a vite transis.

Tout cela a fait que nous avons été retardés de quelques heures notre expédition quotidienne vers Québec.

Depuis notre départ, la fraîcheur espérée en altitude n'est pas au rendez-vous. La canicule s'accroche à nous. Même phénomène hier. Les chevaux suent à grosses gouttes, les cavaliers tout autant. Il faut multiplier les arrêts, chercher des points d'eau, marcher quelquefois à côté de nos montures pour leur donner la chance de récupérer.

Mais malgré tout, la distance qui nous sépare du canton de Hatley, l'endroit où nous allons faire une longue pause de trois jours en sol québécois, se fait de plus en plus courte. Dans les faits, nous avons parcouru plus de la moitié du trajet prévu en sol américain.

« Quand j'ai conçu le projet, explique Jacques Robidas, le maître de la Grande

chevauchée, j'avais imaginé trois parcours. En procédant par élimination nous avons obtenu ce qu'on appelle la vieille route de Boston. Il m'a fallu six semaines complètes pour vérifier chaque point de rencontre, pour mesurer les distances, pour vérifier l'état du terrain. Des fois, des Américains me disaient que jamais nous ne serions capables de passer par là. Eh! bien, nous le faisons. »

Le Seigneur des terres de l'Est, ainsi qu'on le surnomme pour cette expédition, a écrit à plus de 65 municipalités pour obtenir des droits de passage. Il a personnellement rencontré 45 conseils de villes américaines pour obtenir leur assentiment.

Moments privilégiés de découvertes, la Grande chevauchée permet donc aux Américains de s'imaginer de ce que sont les Médiévales de Québec. On fait la une de tous les journaux publiés dans les régions que nous traversons.

Cette longue randonnée donne aussi la chance aux participants de découvrir des coins de pays fabuleux.

Tous se seraient attardés longuement dimanche au Shaker Village de Belmont où, pour la première fois jusqu'à maintenant nous avons pu circuler à travers un vaste champ avant de prendre le repas du midi. Le groupe de touristes français venu admirer en autocar les installations admirablement bien conservées de cette secte religieuse vont sûrement conserver un souvenir indélébile de notre arrivée.

La journée de mardi fut délirante. À Runney, le maire et ses adjoints ont fait les choses en grand.

Paraphrasant « le chevalier et le lion » de chrétiens de Troyes, un roman d'Arthur écrit au XIIe siècle, le maire de cette localité a offert un discours dans les deux langues. « Je ne me souviens pas, dit-il, du dernier passage de chevaliers errants à la recherche d'aventure. Nous n'en avons pas hébergé depuis très longtemps. Vous voyez que ce village est le plus beau qui soit au monde. N'en révélez pas l'existence aux gens que vous rencontrerez. Nous espérons qu'ils sont heureux chez eux. Quant à votre chef, que Dieu ait pitié de son âme, car nous n'avons connu de chevalier qui monte à cheval avec plus de grâce. »

Il a même terminé son discours par un « Vive le Québec libre ».

Chacun des cavaliers, des saltimbanques et des accompagnateurs ont aussi reçu une tasse en terre cuite d'allure médiévale.

Quelques heures plus tard à Warren, toute la communauté s'était donné rendez-vous au parc municipal pour le spectacle des saltimbanques. Dans le cône des amuseurs, on a trouvé un message laissé par une admiratrice qui, la veille à Plymouth, nous avait vu passer. « Il est entré dans la ville sûr de lui-même, écrit-elle. Chacun voulait le connaître. Avec son cheval, il semblait ne faire qu'un. Il saluait les passants d'un petit signe de tête. Comme il passait à proximité de moi, je savais que je le connaissais mais je n'étais pas sûre. Je savais déjà quels seraient ses gestes et ils étaient bien ceux que

Lévis fera écho aux Médiévales

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Un camp médiéval et une place du marché au centre d'art, un grand combat à la Terrasse, des troubadours avenue Bégin et à la Traverse, des spectacles, de la danse, des chants gothiques, de l'humour, des ateliers pour les enfants: ce sont là les grandes lignes de l'événement « Les Troubadours en fête » qui se déroulera du 11 au 13 août à Lévis.

Le détail des festivités qui situeront Lévis pour une longue fin de semaine à l'heure « des gentes dames et des preux chevaliers » a été livré en conférence de presse, à l'Anglicane, hier.

Il aura été clair que « Les Troubadours en fête » ne vise absolument pas à faire ombre aux Médiévales de Québec mais plutôt à leur faire écho en quelque sorte.

Touffue, résolument animée, la programmation n'en met pas moins sur la brèche une bonne demi-douzaine de groupes culturels de la Rive-Sud, tels le Patro de Lévis, le théâtre Dapper-tutto, le Chœur polyphonique, Elédanse, etc. Et a notamment requis la complicité des députés Jean Garon et Antoine Dubé, celle de la Ville de Lévis et de ses services techniques aussi.

Une telle activité ne se monte pas en criant « lapin! » et il aura fallu l'appui de beaucoup de monde, a succinctement expliqué Jean-Guy Bégin, président de La Rédingote inc., entreprise maîtresse d'oeuvre de l'événement.

C'est dès 11 h le vendredi 11 août que seront lancées les fêtes dans le parc du Centre d'art de Lévis. Dès lors, et les deux jours suivants à compter de 11h00 jusqu'au soir, feu roulant de spectacles et d'animations qui n'épargneront pas non plus la Terrasse de Lévis ni la rue Bégin! La programmation inclut également des ateliers pour les aînés et les enfants, un repas familial sur l'herbe, la présence d'artisans, une auberge où il y aura moyen de se sustenter, un méchoui médiéval, etc.

« L'invitation est lancée. Gentes dames, preux chevaliers, loyaux sujets du Vieux-Lévis et des alentours sont invités à revêtir leurs plus beaux atours et festoyer », a noté la porte-parole de la Ville.



La Grande chevauchée fait la une des journaux dans chaque région où elle passe.

j'avais imaginés. Son regard était bien tel que je l'avais conçu. Et lorsqu'il a quitté la ville, je me suis demandé pourquoi il faisait un tel périple. Je connaissais les réponses mais comment cela se faisait-il? Ce soir là, assise sur ma chaise, j'ai pensé à ce merveilleux étranger. Que faisait-il? Avait-il suffisamment de nourriture? Allait-il atteindre sa destination? Et quand la nuit fut venue, je me suis vite endormie et j'ai rêvé à lui. À mon réveil, j'avais réponse à mes questions. Merci pour m'avoir apporté quelque chose de si merveilleux. Ce que votre groupe réalise dépasse toute chose au monde, parce que vous apportez la joie aux gens et que c'est là votre but. Je suis contente que vous ayez croisé mon chemin. Conservez votre rayon de soleil tout au long de votre voyage. »

Et la dame de laisser son adresse en demandant d'entrer en communication avec elle si jamais nous revenions.

« Géant vert » survivra

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le « géant vert » de Québec peut trôner en paix sur le quartier Saint-Roch au moins jusqu'au 4 août, date à laquelle les solutions devront avoir été imaginées pour assurer sa survie à long terme. L'oeuvre du sculpteur Louis Fortier, installée sous les piliers de l'autoroute Dufferin Montmorency à la hauteur du boulevard Charest, a mis dans l'embarras le ministère des Transports, qui est intervenu pour des raisons de sécurité et en raison du précédent ainsi créé.

Lors d'une rencontre entre les représentants du ministère, du bureau des arts et de la culture de Québec et l'auteur de l'oeuvre, il a été convenu de conserver le « géant vert » mais de trouver les moyens de le solidifier afin qu'il puisse supporter le poids des viges qui doivent pousser et le recouvrir afin de lui donner sa couleur verte. Selon Mme Paule Laquerre, le ministère des Transports est d'accord avec l'idée d'embellir les lieux si la sécurité du public n'est pas en jeu.

Au bureau des arts et de la culture de Québec, M. Michel Choquette trouve le geste du sculpteur intéressant sur le plan artistique, mais considère lui aussi l'oeuvre potentiellement dangereuse. Ni le ministère des Transports ni le bureau des arts et de la culture ne furent avisés au préalable de l'idée des gens du quartier d'embellir certains piliers de ciment qui font partie de leur milieu de vie.

Mme Laquerre précise que le ministère des Transports n'est pas contre les initiatives visant à décorer les infrastructures routières, mais veut être informé afin d'analyser l'aspect sécurité.

NOUVEAU À BEAUPORT **LES HALLES DU BOULEVARD**

LOCAUX DISPONIBLES

Pour renseignements et location: 628-8002

**Vous visitez Québec bientôt ?
Vous cherchez un endroit pour dormir ?**

Avez-vous pensé aux résidences universitaires ?

- Des tarifs avantageux pour des chambres à occupation simple ou double.
- Lavabo dans chaque chambre.
- Draps et serviettes fournis.
- Stationnement gratuit pour nos clients.
- À deux pas des centres commerciaux de Ste-Foy.
- Transport urbain efficace et pratique.

Réservations : (418) 656-5632

UNIVERSITÉ
LAVAL

Service
des résidences

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

Hébergement d'été
1618 Pavillon Alphonse-Marie-Parent
Cité Universitaire, Québec G1K 7P4

Lada Samara 3 portes 1995
1,3 L

6395\$ Tout le monde peut se la permettre!

Toutes les Lada sont protégées par une garantie de 3 ans ou 72 000 km et une garantie à vie contre les perforations dues à la rouille, plus adhésion de 3 ans à l'assistance routière 24 heures de Lada. Certains équipements illustrés sont en option. Taxes, transport et préparation en sus. Le meilleur rapport qualité-prix. (Photo à titre indicatif seulement)

lebel automobiles **LADA**

2981, boul. Sainte-Anne, Québec 666-1234

**À bref délai
Enchères de cargaison**

Dans un entrepôt de fret

Ballots en détresse transportés par avion le 9 avril 95, connaissance aérien N° 214-00155993 de la PIA et le 28 avril 95, connaissance aérien N° 014-80955044 d'Air Canada dont on a exigé le transbordement avec autres marchandises expédiées pour être vendus aux enchères publiques.

Liquidation absolue

Cargaison contenant des

Tapis d'Orient neufs

faits à la main de très grande valeur provenant soit de Perse, d'Asie, du Pakistan, d'Afghanistan, de Turquie, d'Inde, etc. Les ballots contiennent des chemins de couloirs, des tapis de plusieurs tailles grandes et petites, en soie, en laine, en poil de chameau, etc, neufs et semi-antiques.

Toutes pertes assumées par l'importateur

Lieu : Entrepôt de fret
1275, rue Borne, (Parc industriel Saint-Malo
près du boulevard Charest)

Date : Le dimanche, 30 juillet 1995, 15 h 00
Inspection publique à compter de 14 h 00

Chaque pièce est adéquatement étiquetée quant à la composition en fibres et à la provenance. Fabrication à la main certifiée. Mise en vente contre paiement et enlèvement immédiats seulement. Tous les droits et les taxes ont été acquittés sur la marchandise en question. Inscription adéquate requise de l'enchérisseur à l'entrée. Certains articles peuvent être soumis à une mise à prix. Frais de manutention de 10 % ajoutés. Modalités : comptant, chèques certifiés et cartes de crédit. 1-800-487-1668. FEDERAL AUCTION SERVICE.

Grèce 15 jours
1795 \$. Tx incl.: circuit et séjour
Départ le 29 oct. 95.
Accomp. de Mirabel

Tunisie 17 jours
2087 \$. Tx. incl.
Départ le 6 oct. 95.
Circuit: 3 repas/jour.
Séjour: 2 repas/jour.
Hôtel 4* de luxe partout
Accompagné par M. Guy Lesage

Grand tour d'Italie
17 jours: 2395 \$. Tx incl.

Italie et Sicile
17 jours: 2395 \$. Tx incl.
Départ le 15 sept. 95
Accompagné et guidé
en français de Mirabel.
Vidéo du voyage pour chacun.

Grand tour de Turquie
16 jours: 1995 \$. Tx incl.
Départ: le 1^{er} oct. 95.
Visites guidées en français.

Chypre 15 jours
Circuit et séjour
1925 \$. Tx incl.
Départ le 28 oct. 95.
Accompagné par Mme Rochon.

VOYAGES le Tassifi 1-800-453-4295 Jocelyne Rochon, directrice
Permis du Québec

Nathalie Patry libérée sous caution

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — La jeune femme saute au cou de son avocat, l'embrasse sur les deux joues. Nathalie Patry est heureuse et soulagée. Détenue depuis le 16 juin, elle vient d'obtenir sa libération en attendant la poursuite des procédures judiciaires.

Nathalie Patry, 25 ans, est accusée d'avoir comploté avec Michel Laflamme pour se débarrasser de l'épouse de ce dernier. Tout cautionnement a été refusé à Laflamme, un dresseur de chiens propriétaire d'un centre canin du boul. Père-Lelièvre. Le juge Michel Babin avait aussi refusé de libérer sa complice lors de l'enquête sur cautionnement.

Me Guy Bertrand, le nouvel avocat de la jeune femme, a présenté à la cour supérieure une requête pour la remise en liberté de sa cliente. Devant le juge Jean-Claude Beaulieu, il a fait entendre la famille et l'ex-conjoint de la jeune femme qui tous ont affirmé que Mme Patry était une femme douce, sans agressivité, qui évitait les discussions orageuses.

« Rien ne permet de conclure que cette personne (Nathalie Patry) soit violent-

te ou le serait momentanément. Elle n'a aucun antécédent judiciaire, a eu une vie stable jusqu'ici, sa famille la supporte. Son cautionnement n'aurait pas dû être refusé. Elle est donc remise en liberté », a déclaré le juge Beaulieu.

La mine réjouie de la jeune femme — et même celle de sa gardienne — en disait long sur son état d'âme.

Nathalie Patry retrouvera donc son fils de trois ans, et ira habiter chez son frère pendant la suite des procédures. Une caution de 15 000 \$ a été exigée et elle devra répondre aux conditions habituelles de remise en liberté.

Plus tôt dans la journée, la procureure de la Couronne, Me Anne Couture, a fait entendre l'enquêteur dans cette affaire. Elle s'oppose à la mise en liberté de Mme Patry de crainte qu'elle retourne tuer l'épouse de Laflamme.

L'enquêteur a raconté au juge le témoignage des différentes personnes rencontrées au cours de son enquête.

Marié à Christine Drolet, une jeune femme de 25 ans, Michel Laflamme aurait eu une aventure simultanément avec deux autres jeunes femmes: Nathalie Patry et Brigitte Beaupré. À cette dernière, Laflamme aurait demandé de « s'en prendre à Christine Drolet et « que la plus forte d'entre vous deux l'emporte ». À un client du centre canin, Réal Gingras, Laflamme aurait dit « je vais toutes les tuer et je vais me tuer par après ».

Le 16 juin, il y a eu escarmouche entre l'épouse de Laflamme, Christine Drolet et Nathalie Patry. Toutes deux ont été blessées. Mme Drolet s'en est tirée avec deux dents cassées, Mme Patry avec une blessure sur l'oeil et des ecchymoses au bras. Christine Drolet affirme toutefois avoir été attirée dans un guet-apens par Mme Patry et M. Laflamme qui voulaient la tuer. Mme Patry estime au contraire avoir été attaquée par une Christine Drolet jalouse.

Michel Laflamme et Nathalie Patry reviendront devant le tribunal les 7 et 8 août pour leur enquête préliminaire.

Un conseiller de Lévis poursuit sa ville

Une période de questions inadéquate

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Alléguant à nouveau l'abus de pouvoir, un conseiller de l'opposition vient de demander aux tribunaux de casser le règlement de la ville de Lévis destiné à encadrer la période des questions à l'occasion des séances du conseil municipal.

« La signification en a été faite à l'hôtel de ville. La cause a été fixée au 3 octobre à la Cour du Québec. C'est une requête que j'entreprends personnellement. Les frais sont à ma charge, donc ne coûtent rien aux contribuables », a succinctement résumé au SOLEIL le conseiller d'Action Lévis, Denis Roy, qui a déposé la poursuite.

Le règlement que ne peut souffrir M. Roy, ni non plus en l'occurrence son collègue du même regroupement municipal, Denis Sonier, a été adopté sur division le 1er mai par le conseil municipal de Lévis.

Les deux conseillers et leur formation politique en ont fait dès son adoption une interprétation et une critique sans appel.

« Action Lévis soutient que ce règle-

ment est illégal et sujet à cassation en vertu des dispositions de la loi des cités et villes, de la jurisprudence et des avis juridiques en cette matière. L'article 322 de cette loi prévoit en effet que seule les municipalités où siègent plus de 20 conseillers peuvent réglementer pour limiter le nombre de questions qu'une personne peut poser. Lévis ne comprend que 10 conseillers. De plus, la loi des cités et villes n'autorise aucunement un conseil municipal à limiter la durée des questions et réponses d'une personne interrogeant les élus. Finalement, si la loi autorise un conseil municipal à prescrire la durée de la période des questions, elle n'autorise surtout pas un conseil municipal à se doter d'un règlement discrétionnaire qui permet au maire, selon son humeur, de modifier cette durée en deça ou au-delà du temps préalablement établi par voie de règlement », a abondamment soutenu le conseiller Roy dans un communiqué à l'en-tête d'Action Lévis.

D'autres propos de M. Roy au téléphone, il est ressorti qu'il est disposé à retirer sa requête si Lévis abroge son règlement. Et qu'il luttera seul, sans avocat, devant le tribunal.

T-shirts pour enfants ou leggings pour filles

Au choix : t-shirts pour nouveau-nés, bébés, tout-petits, ou pour fillettes, tailles 4-6x, ou leggings pour bambines, tailles 2-6x.

1.50 chac.

ÉCONOMISEZ 1,43 - 5,43

Notre p. cour.: 2,93 - 6,93

T-Shirts pour garçons P-M-G.

2 chac.

ÉCONOMISEZ 3,96

Notre p. cour.: 5,96

Vêtements d'été pour filles

Au choix : maillots de bain, shorts, shorts en tricot, t-shirts ou leggings pour filles, tailles 7-16; t-shirts pour filles P-M-G; barboteuse ou ens. short pour fillettes, tailles nouveau-nés jusqu'à 6x; maillots de bain, tailles 2-6x.

4 chac.

ÉCONOMISEZ 3,93-10,93

Notre p. cour.: 7,93-14,93

Shorts pour garçons P-M-G.

5 chac.

ÉCONOMISEZ 6,96

Notre p. cour.: 11,96

Shorts pour garçons P-M-G.

7 chac.

ÉCONOMISEZ 9,96

Notre p. cour.: 16,96

Aussi offert :

- Mobilier de jardin 15 pièces (comprend : 6 chaises à 5 positions et 1 parasol 8 1/2 pi) coûtait 497 \$, maintenant 350 \$.
- Mobilier de jardin 15 pièces (comprend : 2 chaises à 5 positions, 4 chaises et 1 parasol 8 pi) coûtait 299,83 \$, maintenant 186 \$.
- Mobilier de jardin 15 pièces en métal (comprend : 1 table ovale, 4 chaises, 1 parasol 8 1/2 pi et napperons) coûtait 793 \$, maintenant 496 \$.
- Mobilier de jardin 15 pièces en métal (comprend : 1 table ronde, 4 chaises, 1 parasol 8 pi et napperons) coûtait 699 \$, maintenant 396 \$.
- Table Milano ovale 55 po, verte, coûtait 31,75, maintenant 19 \$.
- Table Milano ovale 55 po, blanche, coûtait 29,73, maintenant 19 \$.
- Table Torino ronde 40 po, verte ou blanche, coûtait 21,96, maintenant 13 \$.
- Chaise Adirondack en résine, verte ou blanche, coûtait 28,73, maintenant 20 \$.
- Table Odessa ronde 42 po, blanche, verte ou grise, coûtait 68,96, maintenant 50 \$.
- Table Sun ovale 68 x 37 po, blanche, verte ou grise, coûtait 79,93, maintenant 55 \$.

Le choix peut varier selon les succursales.

LIQUIDATION ESTIVALE

Économisez sur les vêtements pour enfants et les mobiliers de jardin!

Venez économiser! Nous liquidons une grande variété de vêtements d'été pour vos enfants et de mobiliers de jardin pour votre terrasse. Dépêchez-vous! Ces occasions vont disparaître rapidement!

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

Mobilier de jardin 11 pièces

Comprend :
1 table
Barbados,
4 chaises
Cayman,
4 coussins et
un parasol de
6 pieds avec
socle. Vert ou
blanc.

75 \$ l'ens.

Notre p. cour.: 147,86

ÉCONOMISEZ 72,86

Chaise

Chaise avec coussin. Motifs variés.

19 \$ chac.

ÉCONOMISEZ 18,74

Notre p. cour.: 37,74

GALERIES DE LA CAPITALE
Téléphone : 623-7339

WAL-MART®

TOUJOURS DES BAS PRIX. TOUJOURS WAL-MART.

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Les garanties-réclames ne sont pas émises lorsqu'un article est en liquidation puisque, dans ce cas, la quantité est limitée à la quantité de marchandise reçue. Articles et prix offerts au Canada seulement. © 1995 Wal-Mart Canada Inc.

LE QUÉBEC LE CANADA



Les 16 vieux KIOWA de Valcartier ont survolé la région de Québec une dernière fois, hier matin.

Les vieux hélicoptères de Valcartier font leur vol d'adieu

Ils seront remplacés par 16 nouveaux appareils CH 146 Griffon en octobre

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ VALCARTIER— Les 16 hélicoptères vieux de 25 ans du 430e escadron de la base de Valcartier ont accompli hier matin un vol d'adieu au-dessus de la région de Québec. Les 150 membres de l'escadron effectueront un « saut technologique » important lorsque 16 nouveaux appareils de type CH 146 Griffon arriveront à Valcartier en octobre, mentionne le lieutenant-colonel Jacques Michaud.

Rappelons que le gouvernement canadien a commandé du fabricant Bell Textron, de Mirabel, il y a trois ans, 100 hélicoptères pour remplacer les 118 appareils mis au service du 10e groupement aérien tactique à ses bases d'Edmonton, Toronto, Petawawa, Saint-Hubert, Valcartier et Gagetown. Il ne faut pas confondre ce contrat avec celui que le gouvernement de

Jean Chrétien a annulé dès son élection. Le contrat annulé visait à remplacer les appareils Sea King utilisés surtout lors des missions de sauvetage.

Les militaires seront loin d'être en chômage d'ici l'arrivée des nouveaux appareils en octobre, précise le lieutenant-colonel Michaud. Comme la technologie sera omniprésente dans les fu-

turs appareils, pilotes, techniciens, mécaniciens et ingénieurs de vol devront se perfectionner.

Pour les pilotes, l'entraînement s'effectuera d'abord au Texas, puis à Gagetown. Le bâtiment principal, servant à l'entretien des hélicoptères à Valcartier, devra être agrandi au coût de 600 000 \$.

Depuis ce matin, les vieux Kiowa sont remisés près de Trenton, en Ontario. Approvisionnement et Services Canada en a déjà vendu plusieurs, au coût d'environ 40 000 \$ chacun.

Ça ne semble pas cher, mais compte tenu du coût d'entretien d'un si vieux appareil, ce n'est pas donné, mentionne un mécanicien. En 1971, un Kiowa neuf coûtait 168 000 \$. Les Griffon commandés en 1992 valent 6,33 millions \$ chacun.

MARIJUANA À KANESATAKE

Ménard se prononce aujourd'hui

Parizeau lui demande d'écourter ses vacances

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Dans la foulée des révélations au sujet de la culture de milliers de plants de marijuana à Kanesatake, le ministre québécois de la Sécurité publique Serge Ménard a écourté ses vacances, hier, tandis que les chefs des trois communautés mohawks discutaient d'un plan d'intervention où les Peacekeepers verraient à détruire la production de marijuana alors que la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada s'occuperaient de l'aspect criminel du dossier.

« Si la SQ et la GRC voulaient faire leur travail à l'extérieur et nous débarrasser des éléments (criminels) extérieurs, nous nous occuperions de l'intérieur », a déclaré Billy Two Rivers, un membre du conseil de bande de Kahnawake, en après-midi, à l'issue d'une heure de discussions menées à Akwesasne.

Déjà la surveillance faite par les policiers de la SQ s'était intensifiée hier. Ils surveillaient les allées et venues sur la rivière des Deux-Montagnes et, à l'aide d'hélicoptères, l'activité intense dans les champs où de la cueillette de plants de marijuana a été faite au cours des dernières heures.

À Ottawa, le Solliciteur général Herb Gray a indiqué que « les autorités » essayaient de mettre au point un plan pour enlever la marijuana qui a été plantée sur les terres fédérales. Il a refusé d'en dire davantage.

En matinée, le porte-parole de la GRC Yvon Poirier avait fait quelques commentaires en ce sens et avait dit surveiller de très près le résultat de la rencontre des leaders mohawks.

Déjà mercredi, ces derniers avaient dit envisager d'envoyer les Peacekeepers d'Akwesasne et de Kahnawake à Kanesatake, qui n'a pas de Peacekeepers parce que le territoire mohawk n'a pas le statut d'une réserve, pour s'occuper de la destruction des champs de marijuana.

Par ailleurs, Mme Mariejane Hannaburg, la citoyenne d'Oka qui a dénoncé publiquement la culture illégale de marijuana et surtout l'utilisation de jeunes pour garder les champs la nuit, s'est plainte à la SQ dans la nuit de mardi à mercredi d'un méfait à son véhicule automobile et a demandé la protection de la SQ. On lui aurait répondu qu'en raison des tensions existantes il n'était pas possible de se rendre chez elle.

Toutefois, selon le porte-parole de la SQ, Gérard Carrier, Mme Hannaburg a dit au policier avec qui elle a parlé qu'elle ne se sentait pas menacée et qu'elle ne désirait pas sortir de sa résidence. Elle est passée à la SQ, à Oka, pour déposer une plainte le lendemain en après-midi.

Pour ce qui est du ministre Ménard, c'est à la demande du premier ministre Parizeau qu'il a mis fin à ses vacances. Il doit rencontrer la presse aujourd'hui.

En début de journée, par voie de communiqué, le ministre Ménard s'était employé à prendre la défense des policiers de la SQ en faisant valoir qu'ils avaient mené l'enquête sur la culture de la marijuana à Kanesatake comme ils le devaient.

Il terminait en indiquant que « divers scénarios sont actuellement étudiés pour éliminer les plantations tout en permettant de recueillir la preuve nécessaire contre les responsables ».

Les chefs mohawks veulent s'en remettre aux Peacekeepers

DOCUMENT FÉDÉRAL SECRET

Rivest et les souverainistes en rogne

■ QUÉBEC (PC) — Le sénateur Jean-Claude Rivest, ancien conseiller de Robert Bourassa, trouve « puériles et insignifiantes » les stratégies fédérales explicites dans le document rendu public avant-hier par le premier ministre Jacques Parizeau.

« J'espère que le fédéral va avoir autre chose à dire que ça. C'est des gadgets. Ce ne sont pas de telles insignifiances qui vont convaincre quelqu'un de voter Non. C'est une perte de temps, a-t-il déclaré dans une entrevue téléphonique.

Et pendant que le chef libéral, Daniel Johnson, continuait à garder le silence le plus complet sur toute cette histoire, M. Rivest disait espérer que le PLQ se dissocie du document fédéral. Qualifiant sur les ondes de Radio-Canada le contenu de ce document de « méprisant » pour les Québécois, M. Rivest croit que le PLQ ne peut en aucune manière y être associé.

« J'espère que le Parti libéral du Québec va se dissocier carrément de cette histoire ridicule et cette espèce de stratégie qui est faite par Ottawa parce que la campagne réfé-

rendaire, elle va se faire au Québec », dit-il.

Au lieu de mettre sur pied des campagnes de publicité subliminales, le fédéral devrait plutôt, poursuit M. Rivest, se pencher sérieusement sur la place du Québec dans la confédération.

Le sénateur estime également que le fédéral devrait « cesser de se cacher » derrière l'écran de l'Opération unité, un comité « secret » qui relève du Conseil privé. « C'est plus ou moins secret, ce comité-là. Si le fédéral veut faire des choses, qu'il le dise donc clairement au lieu de jouer à la cachette avec son comité », ajoute-t-il.

Les propos de M. Rivest ont suscité de nombreuses réactions, ralliant, ironiquement, deux de ses adversaires souverainistes. Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, indique par exemple qu'il partage l'analyse du sénateur Rivest.

« Jean-Claude Rivest est l'un de ceux qui sont le mieux placés pour juger l'attitude et les tactiques du gouvernement fédéral visant à freiner les volontés d'autonomie du peuple québécois », dit M. Dumont.

La vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, était elle aussi « entièrement d'accord » avec M. Rivest. « Je souhaite que M. Rivest convainque le chef du PLQ de se tenir debout devant les « stratégies » d'Ottawa et qu'il leur demande d'évacuer le terrain », dit-elle.



Le sénateur J.-C. Rivest

Le président de l'Assemblée nationale française en visite à Québec

PARIS (PC) — Le président de l'Assemblée nationale française, le pro-souverainiste Philippe Séguin, effectuera une visite à Québec à la mi-septembre, en pleine période d'effervescence préréférendaire. Invoquant un emploi du temps « trop chargé », M. Séguin a en revanche remis à l'année prochaine un détour par Ottawa, où il avait aussi été convié.

On est conscient que la présence à ce moment dans la capitale québécoise de ce « gaulliste convaincu », principal allié des souverainistes au sein de la majorité et proche de Chirac aura des allures de « symbole ». Son entourage sait fort bien d'ailleurs qu'on tentera « de lui faire dire des choses », mais assure qu'il s'en tiendra à l'immuable « non-ingérence, non-indifférence ».

LOUEZ UN LUXUEUX CHALET Suisse POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ

• Mini-vacances • Voyages de noces • Anniversaires • Chalets suisses en montagne • Style bavarois • Foyer en pierre • Toit cathédrale • Cuisine équipée • Bain tourbillon double privé • PISCINE PRIVÉE INTÉRIEURE dans l'intimité de votre chalet

LOCATION: 2, 3 ou 5 jours ou fin de semaine

Sports d'été: piscine extérieure chauffée, tennis, terrain de jeux, etc. Lac des Sables, à proximité: plage de sable, voile, planche à voile, pédalo, croisières, théâtres d'été, etc.

Domaine Ste-Agathe
Dans les Laurentides, à une heure de Montréal

1 (819) 326-5836

DÉPLIANT GRATUIT SPECIAL VACANCES

Domaine Ste-Agathe
650, du Domaine
Sainte-Agathe-des-Monts
Québec J8C 3C9
1 (819) 326-5836

Nom:
Adresse:
Ville: Code postal:
Date des vacances:

La Sapinière
Val-Desaut, Québec

PLAISIRS ET SECRETS DE LA NATURE

Rêves de villégiature

70 chambres climatisées • Cuisine raffinée • Table d'Hôte • Prestigieuse entrée à la carte

• Forfait THÉÂTRE • Forfait NATURE
• Forfait GOLF • Forfait REPOS
• Forfait TENDRESSE

Forfaits à partir de **215\$**

Par personne/touristique double

1244, Chemin de la Sapinière, Val-Desaut (Québec) J0T 2N0
Val-Desaut (819) 322-2020, Ext. de Montréal: (800) 567-6635
Toronto: (905) 889-7531, Télécopieur: (819) 322-6510

SOYEZ TENDRE POUR VOS PIEDS

CHAUSSURES POUR:

- "HALLUX VALGUS" (oignon)
- Ortell-marteau
- Épine de Lenoir

CHAUSSURES ET SANDALES DE CONFORT ET POUR ORTHÈSES

MODÈLES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

TELS QUE:

- FINN COMFORT • BERKEMANN
- BIRKENSTOCK
- POINTURES: 2 à 17
- LARGEURS: 4A à 5E

SERVICE À DOMICILE

MARC BILODEAU
ORTHÉSISTE

1360, Champfleury, Québec

Pour information et rendez-vous: **660-4959**

DÉCONTAMINATION DES COURS D'EAU AU QUÉBEC

Des écologistes veulent que les pollueurs paient la note

■ MONTRÉAL (PC) — Trois groupes préoccupés par la piètre qualité des eaux québécoises réclament auprès des gouvernements du Québec et du Canada la réduction des rejets des substances toxiques les plus dangereuses et la décontamination des zones les plus polluées aux frais des entreprises responsables.

En procédant à une série d'analyses de laboratoire sur plusieurs espèces de poissons attrapés par des pêcheurs sportifs entre le 8 et 9 juillet au Lac Saint-Louis, entre Beauharnois et Ville Lasalle, les groupes Greenpeace, Société pour vaincre la pollution (SVP) et Coalition Saint-Laurent Grands Lacs en sont venus à la conclusion que les poissons du Saint-Laurent sont toujours contaminés.

Malgré les apparences, les dorés, brochets et perchaudes examinés comportaient un taux de mercure dépassant la norme établie par Santé Canada. En outre, le doré et le brochet contenaient des BPC dans leur chair.

« Personne ne peut prétendre que les eaux du Saint-Laurent sont saines, sans risquer d'attraper une gastro-entérite; que les poissons du



Le port de Québec (ci-dessus), est l'une des plus importantes zones polluées du Québec, tout comme ceux de Trois-Rivières et de Montréal.

fleuve sont consommables sans risque de contamination personnelle et que l'eau est buvable, sans être obligé de la traiter massivement au chlore et à l'ozone à des coûts astronomiques», fait valoir Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution.

Croyant à la nécessité d'un coup de barre, les trois groupes estiment qu'il est plus que temps que le gouvernement rende publics tous les détails sur les rejets des 100 usines les plus polluantes le long du fleuve. Ils veulent aussi qu'un comité indépendant suive de près les travaux de décontamination du Saint-Laurent.

L'établissement d'un plan de rejet zéro des substances toxiques les plus dangereuses est également réclamé de même qu'un plan de décontamination, aux frais des pollueurs, des zones polluées les plus importantes au Québec.

Il s'agit des ports de Montréal, Québec, Trois-Rivières et de leurs environs, des zones de sédiments contaminés du Lac Saint-Louis-Île de la paix, du Lac Saint-Pierre (Delta de Sorel), du Lac Saint-François (Valleyfield), de Canal Lachine, du fleuve à Baie-Comeau et dans la baie de Sept-Îles.

ANCIEN MINISTRE SOUS BOURASSA

Raymond Mailloux n'est plus

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

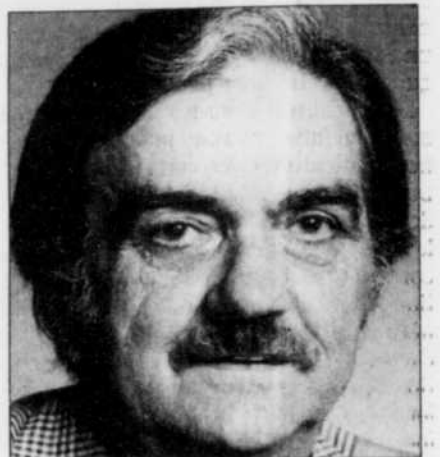
■ BAIE-SAINT-PAUL—Un des piliers du gouvernement de Robert Bourassa au début des années 1970, l'ex-ministre des Transports Raymond Mailloux, est décédé mercredi après-midi au Centre hospitalier de Charlevoix des suites d'un cancer des poumons.

M. Mailloux a été député de Charlevoix pendant 23 ans sans jamais avoir été battu. L'ex-gérant d'un négociant en gros était entré en politique sous la bannière libérale en 1962 après avoir siégé au conseil municipal de Baie-Saint-Paul durant quelques années.

L'homme était populaire auprès de ses électeurs. Il avait notamment profité de son passage à titre de ministre des Transports de 1972 à 1976 pour commander de grands travaux routiers dans son comté, notamment sur la 138 entre Baie-Saint-Paul et Beauré.

Reconnu pour son franc-parler, Raymond Mailloux était un des hommes de confiance de Robert Bourassa pour qui il incarnait la voix de l'homme de la rue. Outre ses responsabilités aux Transports, il s'était vu confier les Travaux publics et les Approvisionnements. M. Mailloux était un politicien intègre et respecté de ses adversaires.

En 1976, il était un des rares libéraux à tenir le fort dans l'Est du Québec avec Gérard D. Lévesque. C'est d'ailleurs ce qui l'avait poussé à se représenter en 1981. Il avait alors perdu beaucoup du



Raymond Mailloux est décédé mercredi des suites d'un cancer des poumons.

feu sacré, mais il avait accepté de poursuivre en guise de reconnaissance à son parti. Il a pris sa retraite en 1985, son successeur libéral, Daniel Bradet, étant élu aux deux élections subséquentes.

M. Mailloux est décédé à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil sa femme et ses cinq enfants. Les funérailles auront lieu en l'église de Baie-Saint-Paul lundi à 14 h00.

La Fédération des médecins spécialistes négociera au nom des résidents

QUÉBEC (PC) — La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) continuera de négocier un plan de carrière au nom des 2000 membres de la fédération des résidents malgré leurs objections.

C'est ce qu'a affirmé, hier au cours d'une entrevue téléphonique, le président de la FMSQ, le Dr Pierre Gauthier.

À ces jeunes médecins qui rejoindront sous peu la Fédération des spécialistes, le Dr Gauthier a rappelé qu'il est tout à fait normal que ce soit son organisme qui négocie les conditions de travail de ses futurs membres « parce que le statut de résident est temporaire, qu'il n'est pas une fin en soi ».

Du même coup, il a voulu rassurer le président de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), le Dr Denis Soulières, qui a réclamar, mercredi, que les négociations entre les spécialistes et le ministère de la Santé soient interrompues d'ici à ce que les spécialistes en herbe aient pu dire leur mot et fait reconnaître leurs revendications.

Les critiques du Dr Soulières, qui se sent écarté du processus, ont surpris le Dr Gauthier qui a rappelé que ce type de négociation n'est pas nouveau puisqu'il se poursuit « de façon continue depuis l'accord-cadre de 1986 ». « Tout ce que l'on fait, a précisé le Dr Gauthier, c'est qu'on procède par modifications et c'est un processus tout à fait naturel ».

Le président de la Fédération des médecins spécialistes a par ailleurs expliqué qu'il se sent tout à fait à l'aise de mener ces négociations pour les résidents d'autant plus que le mandat lui vient de 30 associations.

Privatiser Pearson était risqué

OTTAWA (PC) — L'ex-gouvernement conservateur a ignoré l'avis du ministère de l'Industrie selon lequel une des soumissions présentées pour la privatisation de l'aéroport Pearson reposait sur un financement risqué et prévoyait des profits exorbitants, a appris hier l'enquête sénatoriale chargée d'éclaircir cette transaction annulée par les libéraux dès leur accession au pouvoir.

La proposition de Paxport était si hasardeuse que cette entreprise aurait pu se retrouver incapable d'effectuer ses paiements au fédéral et se serait ruinée pour financer les améliorations à l'aéroport, selon le rapport rédigé par un fonctionnaire du ministère de l'Industrie. Un mois après la présentation du rapport, les conservateurs accordaient le contrat à Paxport, dirigé par Don Matthews, un ancien président national et souscripteur de fonds du Parti conservateur.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

PRIX JAMAIS VU!

PORTATIF avec LECTEUR LASER

- Egalisateur 3 bandes
- Simple cassette
- CD avec 2 programmes

99⁹⁹

PRIX JAMAIS VU!

LECTEUR LASER STÉRÉO

- Chargeur frontal
- Lecture stéréo
- 3 disques
- Filtre fréquence digital
- Programmation 21 mémoires

99⁹⁹

PRIX JAMAIS VU!

LECTEUR LASER PORTATIF

- Programmation 21 plages
- Système "Super Bass"
- Écouteurs

99⁹⁹

PRIX JAMAIS VU!

MICRO TÉLÉVISEUR 1,6"

- Entrée/sortie pour lecteurs
- Couleur

99⁹⁹

aiwa

MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER

- Télécommande
- Système auto-chargeur
- 3 disques
- Double cassette
- Haut-parleurs 2 voies

499⁰⁰

JVC

MINI SYSTÈME avec LECTEUR CD

- Télécommande
- Minuterie multi-programmes
- Double cassette
- Avec inversion automatique
- Encroûtes acoustique 3 voies

599⁰⁰

RABAIS 100% Rég. -699.00

SONY

MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER

- 2 x 100w
- Télécommande
- Chargeur laser 5 disques
- Lecture à une touche
- Haut-parleurs 2 voies

699⁰⁰

JVC

SYSTÈME AUDIO

- Récepteur AM-FM stéréo
- Filtre Dolby Pro-logic
- Double cassette
- Lecteur laser
- Réducteur de bruit Dolby B
- Haut-parleurs 3 voies

999⁰⁰

Technics

SYSTÈME SONORE HI-FI DOLBY PRO-LOGIC avec LECTEUR LASER 5 CD

- Convertisseur 114 MHz 1 bit
- Télécommande audio vidéo
- Puissance totale 240 watts
- Double cassette
- avec auto-inversion
- Haut-parleurs 3 voies/10"

1299⁰⁰

RCA

MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES

- Programmation VCR PLUS
- Télécommande universelle Master Touch
- Minuterie programmable de 8 événements / 1 an

299⁰⁰

RCA

MONITEUR RÉCEPTEUR COLORTRAK PLUS

- Image sur image couleur
- Télécommande universelle Master Touch
- Écran à contraste optimal
- Panneau de moniteur à 5 prises

599⁰⁰

TOSHIBA

MONITEUR RÉCEPTEUR BLACKSTRIP

- Stereo MTS avec dbtl
- Entrée A/V sortie audio variable
- Affichage à l'écran réglable
- Capacité de sous-tirage

699⁰⁰

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE

CANTEL

AGENT AGRÉÉ

EN PLUS DE NOS SUPERMAGASINS & BOUTIQUES PLUS

PLUS DE 80 BOUTIQUES AU QUÉBEC!

ALMA • ANCIU • ATIMÉ • BÉLOËL • BROSSARD • CAP-DE-LA-MADELERIE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMÉDEY • CORNWALL • DOLLARD-DES-ORMEAUX • DORVAL • DRUMMONDVILLE • DUVERNAY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOUETTE • LACHUTE • LAVAL • LÉVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • ORLÉANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMBLES • POINTE-CLAIRE • QUÉBEC • REPERTIGNY • RIMOUSKI • RIVIÈRE-DU-LOUP • ROSEMÈRE • SHAWINIGAN • SHERRBOOKE • SOREL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES-DE-BEAUCE • ST-HUBERT • ST-HYACINTHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • ST-ÉOY • TERREBONNE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORIAVILLE • VILLE-MONT-ROYAL

CELLULARISEZ-VOUS CHEZ AVENTURE avec

Liberti

de Bell Mobilité

TECHNIQUES DE REPRODUCTION «INACCEPTABLES»

Ottawa opte pour un «moratoire volontaire»

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'est pas prêt, pour le moment, à interdire des pratiques comme les mères porteuses ou la sélection du sexe d'un futur enfant.

Vingt mois après le dépôt du rapport de la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction, la ministre de la Santé Diane Marleau a annoncé hier qu'elle optait plutôt pour un moratoire volontaire sur neuf pratiques jugées inacceptables.

Les techniques visées sont: le choix du sexe d'un futur enfant pour des raisons non médicales; les contrats de mères porteuses; l'achat et la vente d'ovules, de sperme et d'embryons; le don d'ovule en échange de services gratuits de fécondation in vitro; la modification génétique des ovules ou du sperme; l'ectogénèse (création d'utérus artificiel); le clonage d'embryons humains; la formation d'hybrides animal-humain et, finalement, le prélèvement d'ovules sur des foetus ou des cadavres.

Le moratoire étant volontaire, cela signifie que les cliniques privées qui en feront fi ne seront pas punies. Seuls les chercheurs contrevenants pourraient se voir refuser des fonds de recherche du gouvernement fédéral.

La Commission royale, qui a duré quatre ans, a coûté 28 millions \$ et produit un rapport de 1275 pages, avait pourtant suggéré au gouvernement d'interdire ces pratiques et de prévoir des sanctions pénales pour punir quiconque oserait y avoir recours.

Les commissaires qualifiaient la situation d'urgente et craignaient l'introduction d'autres techniques contraires à l'éthique.

La ministre s'est montrée tout aussi inquiète. «L'application de ces neuf techniques chez les humains est inacceptable et elle ne reflète pas les valeurs canadiennes. Ces techniques menacent la dignité humaine, elles soulèvent de graves questions d'ordre social, éthique et sanitaire, et relèguent la procréation, les femmes et les enfants au rang de marchandise», a-t-elle dit avec vigueur.

Elle a précisé que le moratoire était une mesure intérimaire qui bénéficiait de l'appui des associations professionnelles, des groupes de pression et des provinces. «(Les provinces) conviennent que les pratiques que (le moratoire) vise ne devraient pas avoir cours au Canada», a-t-elle indiqué.

Pourquoi alors une approche si timide? Elle n'a pu vraiment l'expliquer. Elle a avoué qu'elle aurait préféré agir plus rapidement et plus fermement.

Mais, sans se laisser, elle a répété qu'il s'agissait d'un premier pas important, d'un «signal fort» sur les intentions du gouvernement fédéral. Elle a insisté sur la complexité du dossier et sur la nécessité de s'entendre avec les provinces et

les associations professionnelles.

Son objectif, a-t-elle souligné, est la mise en place d'un régime permanent pour encadrer les nouvelles techniques de reproduction. Elle espère présenter quelque chose au début de 1996. Par ailleurs, elle devrait dévoiler en septembre une réglementation pour réduire les risques de transmission de maladies infectieuses par le sperme de donneurs.

Entretemps, les craintes de la commission royale semblent se confirmer. Les documents du ministère indiquent que depuis la publication du rapport, l'échange d'ovules contre des services gratuits de fécondation in vitro a fait son apparition au Canada.

Deux cliniques offrent la sélection du sexe d'un futur enfant, une autre négocie des contrats de maternité de substitution et on fait état de vente d'ovules. Dans tous les cas, il s'agit d'établissements privés qui ne dépendent pas des fonds publics. La ministre a reconnu que le gouvernement fédéral ne disposait d'aucun moyen pour les stopper, même avec le moratoire.

Selon la bloquiste Madeleine Dalphond-Guiral, le gouvernement a démontré hier son manque de volonté politique. Elle a souligné que d'autres pays, comme la France et l'Allemagne, n'ont pas hésité à interdire les modifications génétiques et que l'usage du sperme de taureau était mieux encadré que celui des humains.

La SQ patrouillera dans 37 municipalités

QUÉBEC — C'est la Sûreté du Québec qui verra, dès le 1er août, à l'application des règlements municipaux dans 37 municipalités et deux municipalités régionales de comté de la province. Cette initiative sert de banc d'essai à la SQ, qui élargira ensuite ce service à 1200 municipalités au début de 1996.

Dans la région de Québec, ce sont les villes de Saint-Laurent I.O., Deschambault, Saint-Marc-des-Carières, Neuville-Village, Saint-Joseph de Beauce et Saint-Jean-Port-Joli qui seront desservies par le corps de police provincial.

Selon M. Pierre Robichaud, de la SQ, c'est un projet qui «donne aux agents la possibilité de décerner des billets d'infraction à ceux qui contreviennent aux règlements des municipalités et MRC. «Auparavant, les agents de la SQ pouvaient intervenir auprès des gens pour faire respecter les règlements, mais ils n'étaient pas mandatés pour émettre des constats d'infraction au nom de la municipalité. Dans le cadre du projet-pilote, ils le pourront. Les autorités municipales devront toutefois mettre elles-mêmes sur pied un système de base pour assurer le suivi des constats d'infraction.»

Selon M. Robichaud, la SQ sera de toute façon appelée à assurer ce service dans l'avenir, pour une foule de municipalités ne pouvant s'offrir de sûreté municipale. Qui paie pour tout cela? «Les villes, répond l'agent, car elles versent déjà des fonds à la SQ depuis la réforme Ryan, il y a deux ans.»

EN BREF

CONFLIT DES PÊCHES Le filet fautif retourné en Espagne

Le filet de pêche espagnol retrouvé dans l'océan Atlantique so-disant rempli de fletans noirs trop petits, a été renvoyé en Espagne afin d'être utilisé dans la poursuite engagée là-bas contre son propriétaire. «C'est la première fois que l'Union européenne utilise une pièce à conviction fournie par le Canada pour une poursuite, devant une cour d'un État européen, contre un vaisseau accusé d'avoir violé les mesures de conservation (du poisson)», a déclaré hier le ministre canadien des Pêches et Océans Brian Tobin. Selon le ministre Tobin, la poursuite engagée par l'Espagne contre l'équipage du navire démontre le bon fonctionnement de l'entente sur la conservation et le renforcement de la surveillance, intervenue après la dispute du printemps dernier. (PC)

GRÈVE AU CASINO

La CSN demande un médiateur spécial

Le syndicat CSN représentant les 1300 employés en grève du Casino de Montréal a demandé la nomination d'un médiateur spécial pour dénouer l'impasse dans le conflit. «Après plus de sept mois de négociation et quatre semaines de conflit de travail, il est devenu évident que la négociation est dans une impasse majeure. Quatre semaines de conciliation n'ont pas permis de régler un seul article de convention collective», a écrit le conseiller syndical de la Fédération des employés des services publics de la CSN, Alain Brouillard, à la ministre de la Conciliation et de l'Emploi, Louise Harel. La centrale prétend que la présence d'un médiateur est souhaitable, puisqu'il aurait le pouvoir de faire des recommandations aux parties impliquées. (PC)

RECHERCHE FÉDÉRALE Le tabac tuera plus de Canadiennes

Les chercheurs du gouvernement fédéral prédisent que les décès dus au tabac augmenteront de 24% chez les Canadiennes au cours des années 90. Par contre, les Canadiens connaîtront un taux de décès inférieur de 4%. Il existe des variations importantes d'une région à l'autre. Les taux de mortalité sont de plus en plus élevés en allant d'ouest en est. En 1991, en Colombie-Britannique, le taux de décès pour 100 000 hommes était de 289,9 personnes contre 403,1 à Terre-Neuve. Pour ce qui est des femmes, le taux était de 103,0 en Saskatchewan contre 149,5 au Québec. Une recherche du ministère de la Santé prédit que 46 910 Canadiens mourront de causes liées au tabac en l'an 2000, soit 45 064 personnes de plus qu'en 1991. L'augmentation est en partie due au vieillissement de la population, a précisé Howard Morrison, du ministère fédéral de la Santé. «Le cancer est intimement relié au facteur âge. Les gens commencent à fumer pendant l'adolescence mais ils ne meurent pas pendant l'adolescence. Il faut compter normalement plus de 40 ans entre le moment où vous commencez à fumer et le moment où vous en mourez.» (PC)

LISTES D'ANCIENNETÉ Les pilotes d'Air Canada menacent de faire pression

Le ton monte chez les pilotes des transporteurs régionaux d'Air Canada, exacerbés par une décision arbitrale reconnaissant la pertinence de fusionner les listes d'ancienneté, qu'on ne réussit pas à appliquer. Revenant sur leurs menaces de recourir à des moyens de pression, on n'écarte désormais plus la possibilité d'entreprendre «incessamment» des actions qui pourraient paralyser tout l'Est canadien si l'employeur n'interdit pas pour forcer le règlement d'un différend pourtant considéré comme étant de nature intersyndicale. Par ces menaces à peine voilées, on tente de forcer une intervention de la direction d'Air Canada dans un différend qui oppose les pilotes du transporteur national à leurs collègues des transporteurs régionaux à l'Alliance, Air Ontario, Air Nova, Air BC et NWT Air. Ce différend découle d'une décision, rendue le 29 mars par l'arbitre Michel G. Pieher, venant reconnaître la fusion de la liste d'ancienneté entre les pilotes d'Air Canada et ceux des transporteurs régionaux, des filiales détenues à 100%. (PC)

RIEN À PAYER PENDANT UN AN

PAS DE FRAIS CACHÉS

AUCUN DÉPÔT

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

PAS DE FRAIS DE SERVICE

** SUR TOUT ARTICLE DE 599\$ ET PLUS, EXCLUANT LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES ORDINATEURS. DÉTAILS EN MAGASIN. LA PROMOTION SE TERMINE LE 6 AOÛT.

PRIX JAMAIS VU!
TÉLÉVISEUR STYLE MONITEUR
13" 181 canaux
Affichage à l'écran
Télécommande
189⁹⁹

PRIX JAMAIS VU!
MAGNÉTOCASSETTE 2 TÊTES
181 canaux
Programme à l'écran
181 canaux
189⁹⁹

PRIX JAMAIS VU!
20" COULEUR
181 canaux
Affichage à l'écran pleines fonctions
Télécommande toutes fonctions
Haut-parleurs frontaux
UN AU PRIX D'UN 14"
269⁰⁰

PRIX JAMAIS VU!
25" RECEPTEUR/MONITEUR COULEUR
Télécommande
UN AU PRIX D'UN 20"
399⁰⁰

SANYO LECTEUR LASER PORTATIF
Magnetocassette
AM-FM stéréo
Programmation 16 plages
Enregistrement direct de CD à cassette
Arrêt automatique
Puissance totale 8 watts
149⁹⁹

Panasonic RADIO CASSETTE AVEC LECTEUR LASER
Système de conversion Maxi à 1 bit
Accentuation des graves (BSS)
Enregistrement facile de CD
Puissance de 15 watts
199⁰⁰

CANTEL AGENT AGRÉÉ
1[¢] TÉLÉPHONE CELLULAIRE PORTATIF * (Valeur de plus de 499\$)
PAS DE FRAIS D'ACTIVATION
832 CANAUX
MÉMOIRE ALPHANUMÉRIQUE DE 99 NUMÉROS
AVERTISSEUR DE PILE FAIBLE
*AVEC ACTIVATION 12 MOIS SUR RESEAU CANTEL À L'AVANTURE

JVC MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
Têtes DA-4 à coupe ovale
Heure d'été automatique
Révision instantanée
Télécommande multimarque
399⁰⁰

SONY LECTEUR LASER PORTATIF
Convertisseur N/A 1 bit
Mega Bass® - AM-FM stéréo
Télécommande Remote Commander®
Paire à deux cassettes
Programmation possible de 34 sélections
10 modes de lecture
299⁰⁰

JVC AMBIOPHONIQUE
Décodeur MTS-SAP
Borne d'entrée Super-Video
Décodeur de sous-titres
Télécommande universelle pré-programmée
Programmation au choix
Haut-parleurs projetant vers l'avant
27" STÉRÉO
749⁰⁰

JVC MATRICE AMBIOPHONIQUE
Télécommande "Super Command"
Haut-parleurs avant
Tube lampe super noir
Résolution horizontale de 700 lignes
31" STÉRÉO
1149⁰⁰

SONY RÉCEPTEUR MONITEUR
Tube image Trinitron
Stereos avec dbx
Programmation et réglage automatique des canaux
Entrée AV
32" STÉRÉO
1299⁰⁰

SONY HANDYCAM VISION™
Grand écran ACL intégré de 3 po
Haut-parleur intégré à réglage d'intensité sonore
Effets spéciaux 5 modes: mosaïque, sérialisation, noir et blanc, sépia, art négatif
Auto-démontage
Touches de fonction à illumination automatique
NOUVEAU
1 AN
1299⁰⁰

SUPERMAGASIN Centre Commercial Place Lebourgneuf
5500 boul. Des Gradins Québec
628-5500
INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS

BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO
Galeries Chagnon
300, Côte Passage Lévis
835-5500
AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS

PLUS DE 139 MAGASINS
Boutiques de Québec et de la région
NOUVEAU: CARREFOUR ALMA
Galeries de la Capitale
Galeries Chagnon
Place Fleur de Lys
Place Laurier
Place du Royaume-Chicoutimi
Centre Rivière-du-Loup
Carrefour St-Georges-de-Beauce
La Grande Place-Bimouksi

LE MONDE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'étaiu serbe se resserre sur Bihac

Intervention croate imminente

■ SARAJEVO (d'après AFP, AP et Reuter) - Les forces serbes et leurs alliés musulmans poursuivaient hier leur offensive contre la poche de Bihac, enclave musulmane de Bihac (nord-ouest de la Bosnie), au moment où des milliers de civils de Zepa (est) étaient expulsés sous contrôle de la Force de protection de l'ONU et qu'une mise en demeure était adressée aux autorités de Gorazde.

Les Serbes de Krajina (régions croates sous contrôle serbe) et les forces du dissident musulman Fikret Abdic ont à nouveau attaqué les lignes bosniaques dans l'ouest de l'enclave de Bihac, où elles se sont déjà emparées de 75 km² de terrain, a indiqué la FORPRONU à Sarajevo.

Aucun changement majeur de la ligne de confrontation n'a toutefois été rapporté depuis mercredi, selon la même source.

Selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), environ 8000 personnes ont déjà fui la zone des combats vers le sud de l'enclave.

« C'est l'offensive la plus importante à travers une frontière internationale depuis longtemps, avec un nombre important de soldats engagés, de chars,

de pièces d'artillerie et de mortiers », a affirmé un porte-parole de l'ONU, Alexander Ivanko.

La FORPRONU a été accusée par le gouvernement bosniaque d'avoir occulté l'importance des combats à Bihac, où 200 000 personnes, dont 60 000 réfugiés d'autres régions de Bosnie, sont actuellement regroupées.

L'ONU a justifié hier l'absence de réaction de la force multinationale face à l'offensive serbe par le fait que la « zone de sécurité » de l'ONU elle-même, centrée sur la ville de Bihac, n'avait pas été attaquée.

Les pays occidentaux avaient affirmé le 21 juillet à Londres leur volonté de défendre les « zones de sécurité », sans mentionner les enclaves dans leur ensemble.

Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic avait réclaté mercredi « une attaque directe » de l'armée croate et des forces croates de Bosnie (HVO), au côté de l'armée bosniaque, contre les Serbes de Krajina et leurs alliés.

Le HVO a d'ailleurs affirmé, dans un communiqué reçu à Zagreb, avoir conquis 70 km² dans la région de Livno, au sud de la poche de Bihac, au deuxième jour de son offensive dans ce secteur.

Face à l'imminence d'une intervention croate, l'ONU a décidé hier matin de renforcer sa présence à la frontière internationale de la Croatie et de la Bosnie « pour éviter une reprise des hostilités en Croatie ». L'ONU a également décidé de renforcer sa présence dans les zones de séparation entre l'armée croate et les sécessionnistes serbes de Krajina.

Les Serbes de Krajina ont décrété pour leur part la mobilisation générale dans le sud de leur province.

Dans l'Est de la Bosnie, un nouveau convoi transportant 900 femmes et enfants de Zepa a quitté l'enclave hier

matin. Environ 2500 réfugiés étaient déjà arrivés à Kladanj (Bosnie centrale) depuis le début de l'expulsion de la population musulmane par les forces serbes de Bosnie. La plupart ont ensuite été conduits vers Zenica.

Des renforts de Casques bleus français, russes et ukrainiens, ont été envoyés à Zepa pour escorter les convois. Soixante-six sont arrivés mercredi soir et 60 sont partis hier matin de Sarajevo, a indiqué la FORPRONU. De l'eau et de la nourriture ont également été acheminés pour les réfugiés de Zepa.

Les convois d'une vingtaine de bus, fournis par les forces serbes, sont encadrés par deux véhicules blindés de l'ONU, selon la même source.

Au moins un Casque bleu prend place dans chacun des bus pour contrôler que le transport se fait dans des conditions acceptables.

Des femmes et des enfants qui avaient fui la ville de Zepa avant l'entrée des forces serbes y reviennent peu à peu pour être évacués vers les territoires sous contrôle bosniaque.

L'évacuation se fait jusqu'à présent sans incident majeur, ralenti par la difficulté de faire passer les convois par les routes de montagnes.

À peine entrés dans Zepa, les Serbes bosniaques ont enfin adressé une nouvelle mise en garde aux autorités de Gorazde, la plus importante enclave de l'Est de la Bosnie, leur demandant de rendre les armes.

« La question de Gorazde peut être réglée dans des contacts avec les représentants des autorités locales, par une remise des armes, tandis que la possibilité serait laissée aux civils de rester s'ils le souhaitent », a déclaré le commandant en chef des forces serbes, le général Ratko Mladic.

Le général Mladic avait organisé lui-même l'expulsion en 48 heures de la population de Srebrenica. Selon de nombreux témoignages, les Serbes s'étaient alors livrés à des atrocités sur la population musulmane.

La partie serbe a par ailleurs réitéré son exigence d'un échange des soldats bosniaques fait prisonniers à Zepa contre les combattants serbes détenus par le gouvernement.

Élections anticipées en Espagne

MADRID (AFP) — Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a annoncé hier au Congrès des Députés des élections législatives anticipées en mars 1996, alors que l'opposition a de nouveau exigé sa démission lors d'un débat parlementaire sur l'affaire des GAL (Groupes anti terroristes de libération).

M. Gonzalez a notamment fait allusion au « principe de la méfiance » installé dans « la vie politique espagnole » et qui risque d'affecter les « institutions démocratiques », pour justifier le renouvellement avant terme de la législature, issue des élections de juin 1993.

Le gouvernement de M. Gonzalez a été durement déstabilisé, ces derniers mois, par plusieurs scandales, dont celui des GAL, ces escadrons de la mort responsables d'une vingtaine d'assassinats dans la mouvance indépendantiste basque entre 1983 et 1987.

Le 18 juillet, le président du gouvernement avait affirmé dans une interview radiodiffusée, qu'il « envisageait de convoquer des élections générales anticipées en mars ou avril 96 ». Une semaine auparavant, il avait indiqué qu'il « travaillait » sur cette hypothèse, invitant alors les formations politiques à se mettre d'accord sur un calendrier électoral.

Le chef de l'exécutif a réitéré que son gouvernement n'avait eu « aucun lien » avec les GAL. « Mon gouvernement n'a jamais été derrière les GAL », a-t-il dit. « Il aurait été illogique de mettre en danger la coopération avec Paris par des actions illégales en France », a-t-il expliqué, faisant allusion aux meurtres commis par les GAL dans le sud-ouest de la France.

Le président du gouvernement a qualifié de « fausses » les accusations d'un ancien responsable socialiste basque, Ricardo Garcia Damborenea, qui avait assuré la semaine dernière que M. Gonzalez était au courant de la stratégie des GAL.

M. Damborenea aurait dit à un juge, selon le quotidien *El Mundo*, que le président Gonzalez « a pris la décision » de mettre en place les GAL. M. Garcia Damborenea a été écroué en février pour son implication dans les GAL, avant d'être mis en liberté sous caution.

M. Gonzalez « était au courant » des GAL « parce que je lui en ai parlé à plusieurs reprises », avait assuré M. Damborenea lors d'une conférence de presse le 20 juillet. C'était la première fois qu'un des inculpés dans le dossier des GAL mettait en cause aussi directement M. Gonzalez.

Le chef de l'exécutif espagnol avait décidé vendredi dernier de comparaître devant le Congrès des députés afin de répondre à ces accusations et après avoir constaté « le trouble de l'opinion publique et des formations politiques » qu'elles avaient provoqué.

Hiroshima, 50 ans après



L'empereur Akihito s'entretient avec des survivants du bombardement d'Hiroshima. Le 6 août 1945, les Américains larguèrent la première bombe atomique de l'histoire. Trois jours plus tard, c'était au tour de Nagasaki. Environ 200 000 Japonais ont péri dans ces deux opérations.

ATTENTAT DANS LE MÉTRO DE PARIS

La police privilégie la piste islamique

■ PARIS (Reuter et AFP) — Malgré l'absence de revendication, l'enquête sur l'attentat du RER mardi à Paris privilégie hier plus nettement la piste islamique, algérienne en particulier.

La Brigade criminelle s'efforçait de vérifier une trentaine de témoignages, dont celui d'un policier auxiliaire qui avait vu dans la voiture pulvérisée par la bombe deux Maghrébins dont le comportement lui est apparu suspect après coup, a-t-on appris de source proche de la police.

Un autre témoin aurait vu un de ces hommes s'éloigner sur le quai de la station Châtelet, en faisant un bras d'honneur, a-t-on ajouté.

L'attentat s'est produit à la station suivante, Saint-Michel. La bombe placée dans la sixième voiture a explosé peu après l'ouverture des portes.

Selon Europe 1, ce policier aurait remarqué « deux hommes de type maghrébin qui auraient quitté précipitamment le wagon en abandonnant derrière eux un colis près d'un siège ».

En descendant à la station Châtelet en même temps que lui, l'un des hommes a dit: « ça va être la fête ce soir à Saint-Michel », selon son témoignage.

« Il faut être prudent sur ces témoignages. Ce policier auxiliaire a entendu les deux hommes tenir des propos prêtant à confusion, il n'est pas très sûr de ce qu'il a entendu. Ce sont deux témoignages sur une trentaine », souligne-t-on près des enquêteurs.

Plus de 200 personnes ont offert de témoigner depuis l'annonce mercredi, par le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré, qu'une prime de 1 million FF (280 000 \$) serait offerte à toute personne aidant à retrouver le ou les coupables.

Le fait que le corps d'une victime, un homme, n'ait pas été identifié laissait également ouverte la possibilité qu'un poseur de bombe ait péri dans l'explosion, est-il souligné de même source.

Les experts sont certains que l'explosif était « conditionné » dans une bonbonne de gaz de camping de trois kilos, dont les débris ont été retrouvés dans le wagon dévasté.

Le ou les terroristes de bombe auraient éviscé le camping-gaz pour y glisser l'explosif.

L'engin explosif pourrait ressembler à ceux utilisés à plusieurs reprises lors d'attentats en Algérie attribués au GIA (Groupe islamique armé, la plus radicale des organisations fondamentalistes), souligne-t-on en Algérie.

Jusqu'à présent, seul le groupe autonomiste basque français Iparretarrak a eu recours à des bonbonnes de gaz pour commettre des attentats au Pays basque français.

L'éventuel côté « rustique » de l'at-

tentat accrédiçait le geste d'un commando du Groupe islamique armé (GIA).

« Celui-ci procède surtout à des exécutions physiques ou à des attentats à la voiture piégée. Et puis, on ne comprend pas l'intérêt du GIA de déclencher une guerre absolue avec la France », souligne cependant un magistrat antiterroriste du parquet de Paris.

L'hypothèse serbo-bosniaque semble néanmoins écartée pour l'instant.

Après l'attentat de mardi, le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, a mentionné la possibilité — à côté d'une « piste islamiste » — d'une « piste serbe » sans autre précision.

En août 1992, au plus fort des bombardements contre Sarajevo où venait d'entrer en fonction un pont aérien humanitaire pour lutter contre le blocus de la ville par les Serbes, Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie avait menacé de s'en prendre aux centrales nucléaires occidentales.

Ces menaces n'ont pas été mises à exécution, aucun attentat n'ayant été commis en France au nom d'un quelconque soutien à la cause serbe.

Depuis l'entrée en fonction du président Chirac, le ton officiel a changé à l'égard des Serbes de Bosnie, dont la « barbarie » a été à plusieurs reprises dénoncée, ce que n'avait jamais officiellement fait l'ancien président socialiste François Mitterrand.

Revers pour l'Église des Inconscients universels

Un Anglais du XV^{ème} siècle témoigne, par médium interposé, dans un procès

PHOENIX, Arizona (AFP) — Un tribunal de l'Arizona a autorisé l'audition d'un « témoin » singulier: par médium interposé, un Anglais du XV^{ème} siècle a déposé en faveur d'une secte qui poursuivait ses détracteurs en difamation, rapporte hier le journal *The Arizona Republic*.

Le juge a trouvé la déposition « intéressante », mais a toutefois estimé qu'elle n'était pas suffisante pour donner raison à la médium Trina Kamp, et la plainte a été rejetée.

Cette dernière traînait en justice depuis deux ans un groupe d'opposants selon qui les membres de la secte faisaient des enfants pour les vendre et se livraient à des sacrifices d'animaux et à des danses de femmes nues.

Il y a deux semaines, le juge Michael Flournoy du Comté de Coconino a fait baisser les lumières sur fond d'une chanson des Beatles, et a laissé Trina Kamp faire parler son « témoin » britannique du XV^{ème} siècle.

Leader spirituel de l'Église des Inconscients immortels, le médium de 47 ans s'est mise à parler avec la voix grave d'un certain Dr Pahlvon Duran. En transes, elle a incliné la tête, avant de prendre un soupçon d'accent écossais pour déclarer: « Je suis le Docteur Duran (...) Je souhaite continuer le spectacle. »

Le magistrat a indiqué qu'il n'aurait jamais permis un tel témoignage dans une affaire classique, mais que l'épisode éclairait les croyances et les convictions des parties.

EN BREF

Du rifici pour une poupée gonflable

Le passager suspect d'un véhicule longuement stationné près d'une banque a mis en émoi la police d'Ingolstadt Allemagne, qui, au moment de l'interpellation, s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une poupée gonflable. Le voisinage, inquiet de la présence prolongée de cet individu qui fixait obstinément l'établissement bancaire, avait alerté la police mercredi. La propriétaire du véhicule et de la poupée expliquait plus tard aux fonctionnaires que cette poupée lui servait, lorsqu'elle circulait de nuit, à laisser croire qu'elle n'était pas seule à bord et à dissuader d'éventuels agresseurs, a indiqué la police hier. Une entreprise allemande a d'ailleurs conçu pour les femmes un tel gadget, « Save-Man », qui semble aussi vrai que nature dans l'habitacle et dont on peut faire l'acquisition pour environ 160 \$.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Comme dans un roman

Comme un roman. Mais un roman que les Québécois auraient déjà lu en 1980, et dont la trame analytique aurait aussi bien pu ressortir des officines souverainistes. Voilà comment il faut lire le document secret lancé à la face des ministres fédéraux honteux et rouges comme des homards par le premier ministre Jacques Parizeau cette semaine. L'utilisation infantile d'une publicité antitabagisme ou la confirmation que les francophones hors Québec se prêtent hypocritement à une campagne publicitaire fédérale ne changeront pas le monde. Ni même la volonté d'utiliser la politique culturelle fédérale à des fins partisans: les plus gênés en seront toujours ceux qui sollicitent et acceptent les fonds du ministère du Patrimoine.



Raymond Giroux

Mais ce roman comporte quelques clés inquiétantes pour ceux qui cherchent une solution rationnelle à la crise canadienne. Premier point: Ottawa — ou du moins les fonctionnaires prétendus subalternes qui ont pondé ce document que personne n'aurait vu, ô miracle!

dans la capitale fédérale — s'inquiète du fait que les médias dramatiseraient la situation si le OUI prenait l'avance pendant la campagne référendaire.

Et que donnerait cette dramatisation? « On exhorte le gouvernement fédéral à réagir ». Mais c'est exactement ce que les Québécois demandent au gouvernement fédéral depuis des années, de réagir et de formuler des propositions de changement.

Deuxième point: où retrouvons-nous le Parti libéral du Québec et son chef Daniel Johnson, officiellement président du comité du NON? Dans une petite phrase assassine, les fédéraux s'inquiètent du contrôle des messages émanant du PLQ, et notamment des fuites qui affligent le parti. Larroseur arrosé, quoi!

Troisième interrogation: pourquoi ressasser la ridicule assertion qu'un NON signifie un OUI? Car le document affirme bel et bien qu'il faut « créer un climat où un NON constitue une affirmation positive de l'avenir du Québec ». Là encore, Ottawa réveille les fantômes de 1980.

Le document stratégique fédéral éclaire également la pensée gouvernementale sur d'autres points fort intéressants, comme la conviction que les souverainistes n'ont pas un bon produit à vendre (l'indépendance ou la souveraineté ne rallient pas une majorité d'électeurs), mais que leur cible unique, les nationalistes « mous », facilite leur campagne.

Ottawa, de toute évidence, ne sous-estime aucunement la vigueur de l'organisation péquiste. Ses stratèges admettent l'hypothèse que le OUI puisse prendre la tête des intentions de vote, s'inquiètent d'un OUI dans une fourchette de 42 à 49%, ce qui indiquerait une majorité de francophones et des problèmes sociaux en perspectives.

Notons l'inquiétude sous-jacente que pose à Ottawa la conjoncture internationale: le document s'intéresse aux effets de l'arrivée d'un nouveau président en France, du désintérêt des Américains concentrés sur les élections primaires et de l'impact de l'accession du Chili au Traité de libre-échange: leur analyse rejoint celle du PQ sur ces trois questions.

Ils ont également conscience, et c'est tout à leur honneur, qu'il leur faudra poser des gestes de réconciliation si les fédéralistes gagnent le référendum. Ce serait pourtant si simple de prévenir les coups en déposant une proposition de réforme avant le référendum!

Josée Vaillancourt

L'auteure réside à Québec

Pauvre Centre jeunesse de Québec, encore une fois à la recherche urgente de foyer pour des enfants en difficulté, mais surtout pauvres enfants qui attendent des bras chaleureux, un foyer accueillant où il est bon d'avoir des bisous sur les joues et des câlins pour consoler les chagrins, mais comment se fait-il que vous soyez obligé de frapper plusieurs fois aux portes et aux portes des gens avant d'obtenir réponse? Est-ce dû aux offres peu nombreuses ou à vos critères qui sont peut-être trop élevés sur certains

points comme la stabilité d'emploi? Êtes-vous à la recherche de couples nécessairement mariés, dont le salaire annuel frôle les 45 000 \$, et ce même en cette période économique des plus difficiles où les emplois sont en pertes et surtout très rares... et que pensez-vous du travail sur « appel », cela fait-il partie des éléments non souhaitables empêchant les couples dans cette situation d'avoir accès à la possibilité d'ouvrir nos bras à un enfant dans le besoin. « Milieu hospitalier », entre autres, n'ose même pas faire les démarches car sans vous l'admettre difficilement, et ça se comprend, vos chances de devenir famille

d'accueil sont peu probables. La cause: « Revenu inégal — emploi sur appel ».

Au fait, le candidat idéal aurait-il ce profil? Marié depuis plus de cinq ans, mais non conjoint de fait; emploi « permanent »... pour un des deux conjoints et un compte en banque généreux.

Les grands coeurs, ceux qui aiment les enfants avec un grand A, qui ont le frigo plein, un logement plutôt modeste où on respire la richesse du coeur, conjoint de fait, emploi instable, un « chum » qui s'implique, plaisir et peine partagés, une vraie famille quoi, car mon boulot « mère substitut, (à dé-

faut d'avoir eu des enfants), de 8 h à 17 h... s'abstenir!

À chaque fois que je lis vos articles « on cherche un foyer » je réagis. Pourquoi il y a deux ans vous avez refusé notre candidature, sans jamais nous dire la vraie raison? Votre argument « confidentiel » — notre propre dossier ne nous appartenait plus car un fonctionnaire, un travailleur social, a évalué notre demande et, selon l'échelle des normes établies, nous ne répondions pas à toutes leurs demandes.

Mais lequel de ces éléments n'était pas conforme à leurs exigences? Nous n'avons jamais pu le savoir. À

mon avis, c'est peut-être parce qu'on ne répondait pas à leurs normes de bien nant qu'ils avaient presque honte de nous dire la raison. C'est vrai que c'est pas facile à dire, parce que t'es pas marié etc., on ne peut retenir ta candidature, à moins que ce soit parce que je fais un peu d'asthme, etc. et qu'on n'a pas le droit d'être malade?

Enfin! Si je n'avais pas peur de me refaire refuser pour « ces enfants », je referais une demande, mais, malheureusement, notre situation est restée la même. Toutefois, notre coeur est grand et notre richesse est l'amour que l'on porte à ces enfants!...



BERTHO EN REPRISE

CARREFOUR DES LECTEURS

Le drame de Bosnie

Au sujet de la guerre en Bosnie, il n'y a plus de solidarité internationale dans cette pénible affaire.

À la vérité, l'on peut se demander si la communauté internationale n'a pas fait d'abord une grave erreur politique en reconnaissant en 1992 la Bosnie comme pays.

Au moment où la Yougoslavie se désintègre en ses composantes ethno-religieuses incapables de surmonter leurs diversités historiques, reconnaître la Bosnie était recréer une mini-Yougoslavie en devenant des pays souverains, comment croire que les Serbes de Bosnie (31 %) accepteraient, à leur tour, d'être une minorité à la merci des Musulmans bosniaques (44%)? Pas plus que les Serbes de Belgrade, ceux de Bosnie n'ont oublié la longue et difficile domination turque qui est à l'origine de l'islamisation de quelques millions de concitoyens slaves de Bosnie. L'Europe, qui est elle-même un véritable découpage ethnique, une juxtaposition de peuples distincts et séparés dans leurs pays respectifs, a sans doute compris que la solution au problème yougoslave réside dans la séparation territoriale et politique des peuples qui le désirent.

À ce sujet, la communauté internationale n'a pas réussi jusqu'ici à aider des peuples qui ne parviennent pas à cohabiter et à demeurer unis, à se séparer de façon civilisée plutôt que de les laisser s'entre-tuer comme des brutes. Pourtant, dans la société civile, quand des individus ne s'entendent pas et menacent de se tuer, on les sépare pour prévenir l'irréparable. L'Organisation des Nations unies a beaucoup de pain sur la planche.

Jean-Charles Claveau, M.D.
Québec

Pas si dangereux que ça, la motomarine

L'article intitulé: « La motomarine est un loisir à risque élevé » de la *Presse canadienne* paru le 24 juillet était sans aucun doute de bonne foi mais dénotait quelque peu de partialité et d'ignorance...

Si je devais débiter un article sur n'importe lequel véhicule motorisé par une introduction où je ne citerais que des accidents vécus, je suis certain que je réusserais à orienter l'opinion du lecteur.

On stipule que « 50 engins impliqués dans

des incidents en 1994, soit le double de l'année précédente... » Ce chiffre semble gros à première vue, pourtant, il ne s'agit que de 5% de tous les accidents de nautisme. On aurait dû ajouter à l'article que, selon le magazine *Québec Yatching*, il y avait 52 000 motomarines au Canada à la fin de 1994! Si l'on comparait ce ratio avec les véhicules automobiles, je ne suis pas certain qu'on en écrirait un article...

C'est vrai qu'il y a un risque à conduire une motomarine sans aucune formation, mais il y en a davantage à faire du ski nautique, par exemple! Je dis souvent durant mes cours: « Donnez-moi l'avion ou la locomotive le plus sécuritaire au monde et vous verrez qu'ils deviendront rapidement les plus insécuritaires au monde! Un accident ne serait tarder car je n'ai aucune formation pour les conduire! »

En toute équité, on aurait pu ajouter à l'article que dans le nautisme, ce sont les usagers de la motomarine qui portent le plus leur veste de flottaison individuelle (VFI) et que ce sont eux qui sont le moins en contact avec l'alcool. Les vibrations d'une motomarine font qu'il est pratiquement impossible de transporter un contenant de bière sans le faire exploser. Le Centre de formation pour motomarines/Watercraft Training Centre (CFM/WTC) existe depuis 1991. Il a été reconnu à l'automne 1994 par la Garde côtière canadienne comme étant un organisme national compétent à donner des cours spécialisés en sécurité nautique pour les utilisateurs de motomarines. Pourtant, il ne figure pas dans le répertoire gratuit intitulé *Cours de sécurité nautique* publié par la Garde côtière canadienne... (?) Le CFM/WTC est le seul à offrir un cours « théorique » en classe, et « pratique » sur l'eau. Le cours est obligatoire pour quiconque veut devenir membre de l'un des 12 clubs de motomarines du Québec. Sur ce point, le Québec a pris les devants sur toutes les autres provinces du Canada.

Les embarcations servant au nautisme sont les seules au pays à ne pas être régies par un permis à la suite du passage d'un cours de formation. Pourquoi? Plusieurs problèmes de navigation et de civisme pourraient se solutionner d'eux-mêmes si les plaisanciers, en général, recevaient une formation de base appropriée à leur type d'embarcation.

Daniel Dubuc
Chef-instructeur pour le Québec
Cap-Rouge

La Quête de la reconnaissance

Dans son édition du mardi 18 juillet, LE SOLEIL apprenait à ses lecteurs la naissance de *La Quête*, un journal publié par l'Archipel d'entraide qui sera distribué par des itinérants, des assistés sociaux et des chômeurs. Cette tribune publique, puissant symbole de liberté et de volonté d'expression, est l'aboutissement des espoirs et de l'énergie qu'un groupe de personnes, toutes plus disparates les unes que les autres, a mis en commun.

Cette contribution touche à l'extraordinaire; elle regroupe des intellectuels et des journalistes, mais surtout des itinérants, des personnes psychiatriquées, des assistés sociaux, des chômeurs, des sans-emploi, tous rendus muets par manque de voix et par l'ignorance méprisante générée par une société rongée par une insécurité malade. Quiconque est allé à New York, à Paris ou à Montréal, se souvient des âmes errantes des couloirs de ces grandes villes qui l'ont abordé de la façon la plus polie qui soit avec un journal leur appartenant. Ce bâton du pèlerin est devenu un acteur de premier plan dans ces villes où, si tous ont droit de parole, certains préfèrent se présenter eux-mêmes à la barre. Je salue l'arrivée de ce « rêve modeste et fou » qu'il n'est plus question de taire et souhaite qu'on ne le mette pas en terre comme une étoile au fond d'un trou.

Anne Fortin
Québec

« On ne me reprendra plus »

En réponse à M. Camille Fleury au sujet du stationnement dans St-Roch: pour trois heures et quart de stationnement à la bibliothèque Gabrielle-Roy, afin d'aller magasiner dans le mail, il m'en a coûté 5,25\$. On y va une fois et on se dit, on ne me reprendra plus.

Monique Couture
Ste-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925 chemin Saint-Louis, c.p. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Au secours! Des enfants ont besoin de vous

Josée Vaillancourt

L'auteure réside à Québec

Pauvre Centre jeunesse de Québec, encore une fois à la recherche urgente de foyer pour des enfants en difficulté, mais surtout pauvres enfants qui attendent des bras chaleureux, un foyer accueillant où il est bon d'avoir des bisous sur les joues et des câlins pour consoler les chagrins, mais comment se fait-il que vous soyez obligé de frapper plusieurs fois aux portes et aux portes des gens avant d'obtenir réponse? Est-ce dû aux offres peu nombreuses ou à vos critères qui sont peut-être trop élevés sur certains

points comme la stabilité d'emploi? Êtes-vous à la recherche de couples nécessairement mariés, dont le salaire annuel frôle les 45 000 \$, et ce même en cette période économique des plus difficiles où les emplois sont en pertes et surtout très rares... et que pensez-vous du travail sur « appel », cela fait-il partie des éléments non souhaitables empêchant les couples dans cette situation d'avoir accès à la possibilité d'ouvrir nos bras à un enfant dans le besoin. « Milieu hospitalier », entre autres, n'ose même pas faire les démarches car sans vous l'admettre difficilement, et ça se comprend, vos chances de devenir famille

d'accueil sont peu probables. La cause: « Revenu inégal — emploi sur appel ».

Au fait, le candidat idéal aurait-il ce profil? Marié depuis plus de cinq ans, mais non conjoint de fait; emploi « permanent »... pour un des deux conjoints et un compte en banque généreux.

Les grands coeurs, ceux qui aiment les enfants avec un grand A, qui ont le frigo plein, un logement plutôt modeste où on respire la richesse du coeur, conjoint de fait, emploi instable, un « chum » qui s'implique, plaisir et peine partagés, une vraie famille quoi, car mon boulot « mère substitut, (à dé-

faut d'avoir eu des enfants), de 8 h à 17 h... s'abstenir!

À chaque fois que je lis vos articles « on cherche un foyer » je réagis. Pourquoi il y a deux ans vous avez refusé notre candidature, sans jamais nous dire la vraie raison? Votre argument « confidentiel » — notre propre dossier ne nous appartenait plus car un fonctionnaire, un travailleur social, a évalué notre demande et, selon l'échelle des normes établies, nous ne répondions pas à toutes leurs demandes.

Mais lequel de ces éléments n'était pas conforme à leurs exigences? Nous n'avons jamais pu le savoir. À

mon avis, c'est peut-être parce qu'on ne répondait pas à leurs normes de bien nant qu'ils avaient presque honte de nous dire la raison. C'est vrai que c'est pas facile à dire, parce que t'es pas marié etc., on ne peut retenir ta candidature, à moins que ce soit parce que je fais un peu d'asthme, etc. et qu'on n'a pas le droit d'être malade?

Enfin! Si je n'avais pas peur de me refaire refuser pour « ces enfants », je referais une demande, mais, malheureusement, notre situation est restée la même. Toutefois, notre coeur est grand et notre richesse est l'amour que l'on porte à ces enfants!...

LA VOICI! NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE DERNIÈRE CHANCE!

LE WEEKEND FINAL

Les prix de notre circulaire sont encore valides pour quelques jours!

HÂTEZ-VOUS!



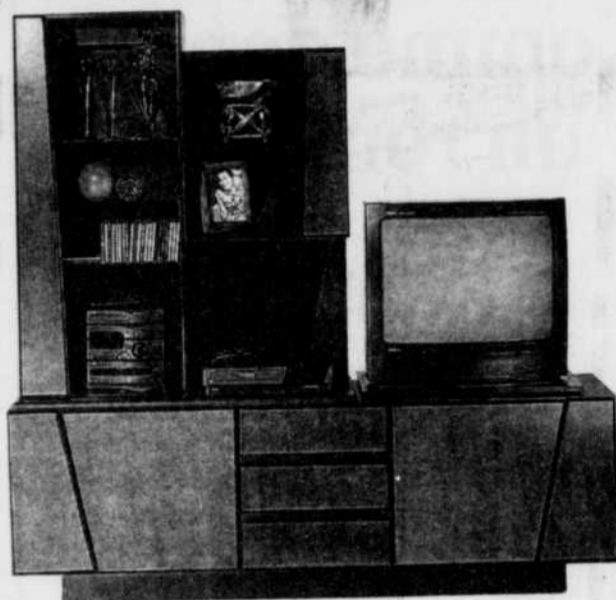
Mobilier de salle à manger

10 pièces

Splendide mobilier Azurro au fini bleu et vert comprenant un dessus de table, une base, cinq chaises un fauteuil, un buffet et une huche.

2 999\$

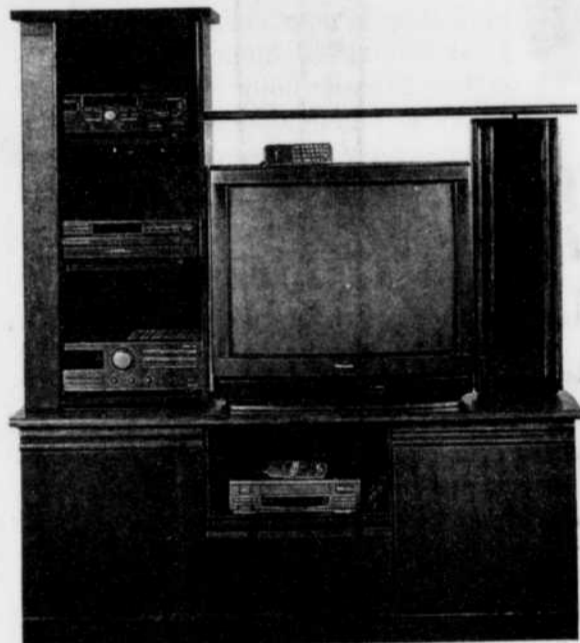
Prix de SuperMagasin



Unité audio/vidéo

Style ultra contemporain noir et gris pour vos objets de collection, stéréo, magnétoscope et votre téléviseur. Prix de SuperMagasin

599\$



Unité son et lumière

Style moderne de couleur prune et noir, offrant amplement d'espace et à un prix extraordinaire.* Prix de SuperMagasin

699\$

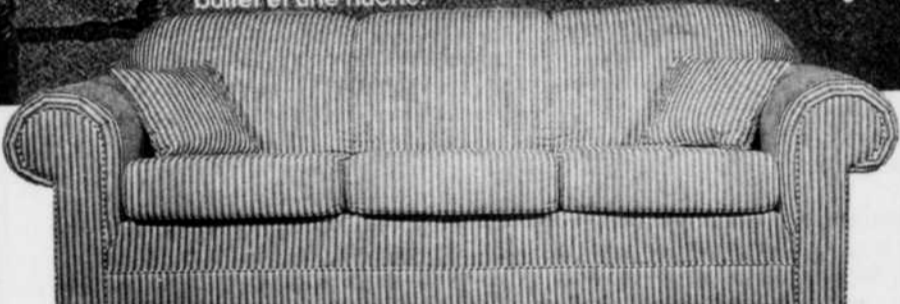


Fauteuil et tabouret en cuir

Prix de SuperMagasin

499\$

Modèle ajustable dans les tons de raisin, noir, vert forêt, beige et "teal blue".



La popularité des fines rayures

Causeuse 359\$ Fauteuil 299\$ Canapé

Prix de SuperMagasin

399\$



Canapé de style contemporain

Causeuse 469\$ Fauteuil 369\$ Canapé

Prix de SuperMagasin

499\$



Causeuse inclinable

Prenez vos aises avec ce modèle inclinable jusqu'à quelques pouces du mur en appuyant sur un bouton!

Canapé inclinable 949\$ Fauteuil inclinable 699\$ Prix de SuperMagasin

899\$

AUCUN INTÉRÊT! AUCUN PAIEMENT MENSUEL AVANT

UN AN!

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN!



VANIER
100, Chabot à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600



SAINTE-FOY
2600, boul. Laurier Place de la Cité
657-6902



LÉVIS
300, côte du Passage Galeries Chagnon
835-0606



LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h

* Les prix peuvent varier selon la région et le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde dû le 15 juillet 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.